



# LES NOUVELLES LUTTES CITOYENNES

Mise en perspective  
à travers le TTIP





# LES NOUVELLES LUTTES CITOYENNES

## Mise en perspective à travers le TTIP

PAR VALÉRY WITSEL

Nous tenons à remercier l'équipe de Justice et Paix pour son appui et son accompagnement, ainsi qu'Yvonne Clément, Pascale Piron et Jean-Marie Witsel pour leur précieux travail de relecture.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles







# SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
<b>CHAPITRE 1 - LE TTIP ET SON MONDE</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE 2 - UN TRAITÉ SOUS LE FEU DES CRITIQUES</b>	<b>19</b>
1. Des négociations à l'abri des regards	19
2. Des démocraties fragilisées	22
3. Un bouclier social et des normes mis à mal	24
4. Des économies locales sacrifiées	30
<b>CHAPITRE 3 - PASSAGES À L'ACTION</b>	<b>35</b>
1. Coalitions et convergence des luttes	36
2. D'autres voix, d'autres parcours	46
3. Enseignements et perspectives futures	53
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58

# INTRODUCTION

Chaque période connaît ses luttes sociales. Ainsi, la résistance citoyenne contre les traités commerciaux transatlantiques (TTIP et CETA) s'inscrit dans un long processus historique. En Europe, comme dans d'autres parties du monde, différents mouvements se sont succédé avec des modes d'action et des objectifs multiples.

Les années 60 ont été le théâtre d'un grand mouvement de transformation culturelle initié par la jeunesse occidentale, impulsion à laquelle ont embrayé d'autres catégories sociales de la population. Ce mouvement s'est notamment concrétisé par des grèves générales et des manifestations d'une grande ampleur. Dans les années 80, les mouvements protestataires de la population ont pris la forme d'une multitude d'actions sectorielles qui ont témoigné à la fois d'une certaine division de l'agir collectif et d'une grande variété des combats poursuivis.

Les luttes de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle se sont traduites, entre autres, par l'émergence d'un mouvement altermondialiste, en réaction à l'avènement d'un monde globalisé. Ce mouvement traversé par de multiples courants politiques a donné lieu, entre autres, à des grands rassemblements tels que les manifestations de Seattle en 1999 ou le Forum mondial de Davos en 2001. Enfin, une décennie plus tard, l'année 2011 a vu fleurir différents rassemblements de personnes sur des places publiques du monde entier.

Ces mouvements d'occupation incarnés, entre autres, par les Indignés à Madrid ou les manifestants d'Occupy Wall street à New-York ont traduit à leur manière, une défiance des citoyens à l'égard des institutions politiques traditionnelles en même temps qu'une grande volonté de réappropriation de la "chose publique".

Au bout de cette longue lignée de luttes en tous genres, la mobilisation contre le TTIP est apparue au grand jour en 2016. Dans tous les pays d'Europe, des personnes se sont levées contre ce projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. La question des traités économiques transatlantiques s'est même frayé une place centrale au cœur des agendas politiques et médiatiques belges à la fin du mois d'octobre de cette même année.

Quelles leçons tirer des actions déployées en Belgique contre ce traité ? Comment analyser ce mouvement de protestation particulièrement puissant et fécond en initiatives citoyennes ou associatives dans notre pays ? Quelles peuvent être les conditions de réussite d'un mouvement de luttes citoyennes ? Quelles voies d'action privilégier pour les luttes futures ? Ces dernières questions nous amènent, entre autres, à nous interroger sur la place de la désobéissance civile, des pratiques artistiques ou de la pluralité des formes d'action dans une dynamique de résistance citoyenne.



Cette étude nourrit l'espoir d'apporter des éléments de réflexion dans le but d'une part, d'amener certains repères à tout citoyen désireux de s'engager sur les chemins de la militance et d'autre part, d'enrichir le questionnement des personnes déjà impliquées sur le terrain qui désireraient élaborer des actions futures, que celles-ci visent l'arrêt des négociations de traités commerciaux ou un autre combat en faveur des droits humains.

Pour parvenir à rencontrer cette double visée, des enquêtes de terrain auprès de citoyens et d'associations déjà engagés à leur manière contre le TTIP ont constitué une étape indispensable. Les différentes réflexions sur l'action militante auraient été impossibles à élaborer sans l'enrichissement issu du vécu, de l'expérience et des idées émis par des personnes qui intègrent l'action militante dans leur vie. Cette démarche a permis, outre le recueil d'informations précieuses, de palper les émotions à l'œuvre dans tout projet qui se propose de modifier le réel. A cet égard, nous tenons à remercier Camille (pseudonyme), Michel Cermak, Jérémie De Clerk, Arnaud Deplae, Myriam Djegham, Luc Hollands, Anne Lixon, Hugo Périlleux Sanchez, Jérôme Van Ruychevelt et Lora Verheecke.

À côté de ce travail fondamental de réception et d'écoute, une nécessaire remise en contexte du TTIP s'imposait. Dans cette optique, il a fallu, en préalable à toute réflexion sur l'action militante, définir cet accord et l'inscrire dans ses conditions d'émergence, travail auquel nous nous sommes attelés dans une première partie. Dans un second temps, il nous est paru important de développer les critiques auxquelles fait face l'intensification

du libre-échange international, en général, et le TTIP, en particulier, de façon à comprendre pourquoi cet accord économique suscite tant d'aversion et d'inquiétudes. Tous ces développements préliminaires étaient essentiels pour appréhender le sens des actions déployées par des citoyens et des représentants de la société civile belges. Voir, juger, agir, tel est le fil conducteur qui oriente et guide l'approche de Justice et Paix.

Par ailleurs, au vu des dangers qui pèsent sur les démocraties et un grand nombre de protections sociales et environnementales, il nous est apparu primordial, pour une association qui promeut la justice sociale dans le monde, de dresser les motifs d'indignation que suscite le TTIP afin d'agir à notre tour contre les ravages de certaines politiques de libre-échange. L'arrivée récente de Donald Trump à la Maison Blanche ne modifie pas fondamentalement le caractère prioritaire de cette lutte. Quels que soient les résultats d'élections, ici ou ailleurs, les lobbies financiers des grandes compagnies transnationales continuent à peser de tout leur poids sur les représentants politiques. Face à ces groupes de pression, une vigilance et une mobilisation citoyennes en faveur d'une vie digne pour tous demeurent essentielles. À travers cette étude, nous formulons l'espoir de contribuer, à notre échelle, à ce vaste projet collectif.





# CHAPITRE 1

## LE TTIP ET SON MONDE

Le TTIP est un projet d'accord de libre-échange négocié entre l'Union européenne et les États-Unis depuis juin 2013. Selon ses promoteurs, ce partenariat devrait à la fois doper la croissance, la création d'emplois et permettre aux consommateurs d'acheter des produits moins coûteux. Comme l'atteste le mandat de négociation délivré en 2013 par les États membres de l'UE à la Commission européenne, celui-ci a comme objectif d'augmenter les investissements et les échanges commerciaux entre les deux entités politiques<sup>1</sup>.

### Des changements de noms

À l'origine, le TTIP portait le nom de TAFTA, mais cet acronyme fut vite abandonné car il évoquait un autre accord économique, le NAFTA, accord rebaptisé depuis ALENA. Celui-ci fut conclu entre les États-Unis, le Canada et le Mexique il y a plus d'une vingtaine d'années. Comme l'explique Lori Wallach, activiste et politologue américaine, le NAFTA résonne encore douloureusement dans la mémoire des écologistes et syndicalistes de ces pays. Le bilan désastreux de cet accord expliquerait ces changements d'appellation<sup>2</sup>.

C'est dans cette même optique que la commissaire européenne au commerce, Cécilia Malmström, déclinait avec conviction en janvier 2016 sur les ondes de la RTBF, les nombreux avantages que ce projet de traité comportait à ses yeux pour les entreprises européennes.

*Aux États-Unis, il y a un marché croissant de consommateurs qui veulent avoir accès aux produits de haute qualité, de bonne production, et de tradition européenne. Il est question de faciliter l'exportation de nos produits<sup>3</sup>.*

À côté de certains représentants politiques et commissaires européens, les promoteurs de ce traité représentent dans une très large majorité les intérêts des grandes sociétés. Nous verrons dans la suite de cette étude que des représentants des petites et moyennes entreprises font preuve de beaucoup moins d'optimisme lorsqu'on leur parle de création d'emplois ou d'exportation de leurs marchandises vers les États-Unis.

<sup>1</sup> Council of the European Union, *Directives for the negotiation on the Transatlantic Trade and Investment Partnership between European Union and United States of America*, publiée en octobre 2014.

<sup>2</sup> Lori Wallach, *Retour sur les promesses de l'ALENA. Les Mirages du libre-échange*, dans *Le Monde diplomatique*, juin 2015. L'analyse des conséquences politiques de l'ALENA dépasse le cadre de cette étude.

<sup>3</sup> [www.rtf.be/info/monde/europe/detail\\_malmstrom-les-produits-interdits-en-europe-resteront-interdits-ttip-ou-non](http://www.rtf.be/info/monde/europe/detail_malmstrom-les-produits-interdits-en-europe-resteront-interdits-ttip-ou-non)

## Les origines du traité

D'où vient ce traité ? D'après une étude du CNCD - 11.11.11<sup>4</sup>, l'idée d'un pareil partenariat a germé entre 1992 et 1995 lorsque sont nés deux lobbies influents : "Trans-Atlantic Business Dialogue" (TABD) composé de sociétés transnationales occidentales et "Transatlantic Policy Network" (TPN), regroupant des dirigeants politiques issus des deux côtés de l'océan et des représentants de grandes entreprises. Selon le CNCD-11.11.11, ces deux lobbies ont posé les balises d'un futur accord transatlantique.

*Le TPN publie en 1994 un document intitulé "Toward Transatlantic Partnership. A European Strategy"<sup>5</sup>. Ce document précise qu'il est le résultat de 18 mois de préparation. Il recommande aux décideurs politiques européens de développer une politique bilatérale spécifique de l'Union européenne pour intégrer davantage les marchés et faciliter l'investissement par-delà l'Atlantique, sur base du concept d'une zone de libre-échange de l'Atlantique Nord.*

C'est dans ce cadre que se poursuivent les négociations depuis juin 2013. Entre le 3 et le 7 octobre 2016 se déroulait le 15<sup>ème</sup> cycle de négociations. Suite à la mobilisation civile et aux contestations qui s'élèvent un peu partout en Europe, les négociations stagnent, mais le traité est loin d'être enterré, comme l'attestait avec conviction Cécilia Malmström sur la même chaîne de télévision le 20 septembre 2016<sup>6</sup>.

*Il y a aura un traité, si ce n'est pas le cas avec Barack Obama, ça sera le cas avec la prochaine administration ?.*

## 70 ans de libre-échange

Le TTIP ne sort pas de nulle part. Il s'inscrit ainsi dans un long processus de politique économique de dérégulation qui précède le début des négociations. D'ailleurs, le libre-échange avec les États-Unis est déjà une réalité. En effet, cela fait des décennies que les marchandises nord-américaines envahissent notre continent. L'omniprésence des marques de canettes de soda dans les distributeurs ou des fast-foods nord-américains dans les rues de nos villes en sont la preuve la plus manifeste. Les investisseurs étrangers sont également déjà bien présents. La fermeture récente des sites de production d'Arcelor Mital à Liège (2013) ou de Caterpillar à Gosselies (2016), provoquant la mise à pied de milliers de travailleurs<sup>8</sup> constitue de douloureuses piqûres de rappel pour ces derniers. Dès lors, il nous a paru intéressant de revenir sur les conditions historiques favorables à l'émergence d'un tel traité.

## Des frontières embarrassantes

Si les échanges commerciaux au niveau planétaire existent depuis quelques siècles<sup>9</sup>, c'est le GATT<sup>10</sup> qui en 1947 fut le premier accord économique d'envergure à mettre en place progressivement des mesures d'ouverture des marchés avec les États-Unis et d'autres pays à travers l'harmonisation des barrières douanières. Cet accord impliquait au départ 23 pays. L'objectif était de stimuler l'emploi dans certains secteurs et de faciliter l'introduction de produits étrangers, de façon à faire baisser le prix des produits de consommation. Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les négociations du GATT avaient comme projet de "faciliter autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges"<sup>11</sup>. Après la deuxième guerre mondiale, les promoteurs du libre-échange avançaient que cette alliance permettrait de reconstruire les pays sinistrés, de relancer la croissance économique et de contrer l'influence de l'URSS.

Une logique similaire est à la base de la construction de l'Europe. Dès 1957 et le traité de Rome<sup>12</sup>, l'objectif avoué par ses concepteurs est de faire circuler les marchandises. Cette politique de réduction des barrières douanières a débouché par la suite sur le "marché unique" en 1986 permettant, dans l'Union européenne, la liberté de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Quelques années plus tard, la création de l'euro a facilité encore un peu plus les échanges et consolidé cette union économique. Pour accélérer leurs exportations, la majorité des États ont cherché à rendre plus compétitifs certains secteurs particulièrement attractifs pour les partenaires étrangers. Pour cela, il fallait faire en sorte que les marchandises et les services coûtent moins cher que ce qu'offraient d'autres firmes étrangères concurrentes. La diminution des coûts pour les entreprises s'est traduite, entre autres, avec des effets variables selon les pays et les régions, par des pressions sur les salaires et conditions de travail des ouvriers et employés.

## Des normes et des législations à liquider

Si la mondialisation néolibérale avait déjà des effets concrets sur le quotidien des personnes, les États gardaient toutefois une certaine marge de manœuvre avec les traités qui s'attaquaient aux droits de douane. Avec les nouveaux traités tels que le TTIP, le pouvoir des États diminue encore davantage.

### Avec les nouveaux traités tels que le TTIP, le pouvoir des États diminue encore davantage

En 1994, les négociations du GATT ont également abouti à la naissance de l'OMC qui encadre les États dans leur politique commerciale. Cette organisation a comme objectif de s'attaquer à tous les obstacles qui empêchent les flux commerciaux de prospérer. Il ne s'agit plus de s'attaquer uniquement aux droits de douane, mais également "aux obstacles non tarifaires", c'est-à-dire, aux normes et aux législations nationales. Comme le rappelle Raoul-Marc Jennar, essayiste belgo-français, à partir de ce tournant, des nouvelles mesures voient le jour : *"le raboutage de codes du travail jugés trop compliqués, de normes fiscales estimées trop sévères ou de dispositions liées à la protection de l'environnement réduisant démesurément la liberté des entreprises..."*<sup>13</sup>

Cet organisme a ainsi reçu comme compétence le pouvoir de contraindre les États à changer leurs législations si celles-ci se montraient trop protectionnistes. C'est ce qu'on appelle la "dérégulation". Partout dans le monde, des accords bilatéraux se nouent entre des pays et cette dynamique ne fait qu'augmenter. Comme l'a fait remarquer Attac France en 2014, *"En moins de trente ans, le nombre d'accords commerciaux bilatéraux a été multiplié par huit et il atteint aujourd'hui les quatre cents accords, tous notifiés auprès de l'OMC."*<sup>14</sup>

### Des accords économiques d'un nouveau genre

À côté du TTIP, la politique de démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires s'est traduite par l'apparition de nombreux accords et traités. Parmi les plus connus, citons l'ALENA, l'AMI, le CETA et le PTP

- L'ALENA est un traité qui unifie économiquement l'Amérique du nord depuis 1994.
- L'AMI est un projet d'accord économique qui a été négocié entre les pays de l'OCDE de 1995 à 1997. Ce projet a été ensuite abandonné suite à l'opposition de nombreuses ONG et du Gouvernement français de l'époque incarné par Lionel Jospin.
- Le CETA est le projet d'accord économique entre l'Europe et le Canada. Cet accord a fait couler beaucoup d'encre au mois d'octobre 2016<sup>15</sup>.
- Le PTP est un projet de partenariat économique entre les États-Unis et les puissances du pacifique.

<sup>4</sup> Le CNCD-11.11.11 est le Centre national de coopération au développement, coupole des associations francophones et germanophones engagées dans la solidarité internationale. Justice et Paix est un de ses membres.

<sup>5</sup> TPN, Toward Transatlantic Partnership. A European Strategy, 1994. <http://www.tpnonline.org>

<sup>6</sup> Étude du CNCD-11.11.11 réalisée par Arnaud Zacharie, Nicolas Van Nuffel et Michel Cermak, *Traité transatlantique (TTIP) : cartographie d'un partenariat controversé*, juin 2015.

<sup>7</sup> [www.rtb.be/info/monde/europe/detail\\_la-commissaire-cecilia-malmstrom-une-majorité-de-pays-europeens-soutient-le-ttip?id=9408987](http://www.rtb.be/info/monde/europe/detail_la-commissaire-cecilia-malmstrom-une-majorité-de-pays-europeens-soutient-le-ttip?id=9408987).

Soulignons qu'avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, l'adoption du TTIP pourrait être reportée à la prochaine investiture américaine.

<sup>8</sup> [actualite-economique.lalibre.be/arcelormittal-caterpillar.html](http://actualite-economique.lalibre.be/arcelormittal-caterpillar.html)

<sup>9</sup> Les premiers échanges commerciaux à échelle mondiale apparaissent à la même période que les premières explorations européennes de nouveaux continents. Ces explorations sont incarnées, entre autres, par les figures de Marco Polo à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle et Christophe Colomb à la fin XV<sup>ème</sup> siècle.

<sup>10</sup> GATT : General Agreement on Tariffs and Trade.

<sup>11</sup> [www.wto.org/french/tratop\\_f/region\\_f/regatt\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/region_f/regatt_f.htm)

<sup>12</sup> Il s'agit d'un traité signé en 1957 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas qui institue la Communauté économique européenne (CEE).

<sup>13</sup> Raoul-Marc Jennar, *Le grand marché transatlantique se fait justice lui-même*, dans "Manuel d'économie critique", hors-série du Monde diplomatique, p 125.

<sup>14</sup> Attac France, *Les Naufragés du libre-échange*, 2014, p 15.

<sup>15</sup> Pour rappel, le Gouvernement régional wallon, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région bruxelloise avaient refusé de donner les pleins pouvoirs au Gouvernement fédéral belge pour signer ce traité.



### Des objectifs similaires

1. La mise en place d'un dispositif de justice privée censé régler les différends entre les investisseurs et les États.
2. Le nivellement des normes techniques, environnementales, alimentaires, sanitaires, fiscales entre les États en les abaissant le plus souvent au minimum.
3. L'égal privilège accordé aux investisseurs locaux, nationaux et étrangers.

Les obstacles étant éliminés progressivement, ce processus permet aux multinationales de prospérer davantage en conquérant de nouveaux marchés. Nous reviendrons plus en détails sur les objectifs évoqués ci-dessus dans le prochain chapitre consacré aux critiques que soulève le TTIP.

### Une alliance stratégique

À côté du contexte historique favorable à son apparition, le TTIP apparaît également comme une réaction aux enjeux géostratégiques dans le théâtre des luttes économiques auxquelles se livrent les grandes puissances mondiales de notre époque. Ainsi, si les négociations de ce partenariat sont en cours d'élaboration depuis de nombreuses années, les choses se sont subitement accélérées à partir de 2009<sup>16</sup>.

Cette date n'est pas un hasard. Elle correspond à ce que certains journalistes ont appelé "l'année du miracle chinois". Ainsi, La Chine a adopté un ambitieux plan de relance économique. Le mois de janvier 2010 a vu par exemple cette puissance arriver en tête des exportateurs mondiaux. Selon le journal "Le Monde", les exportations ont crû de 17.7 % pendant le mois de décembre et les ventes se sont chiffrées à 1 200 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 2009.

Plus globalement, la montée en puissance des économies émergentes depuis une dizaine d'années sur la scène économique mondiale a poussé les dirigeants européens et américains à redéfinir leur stratégie de politique économique. Le poids récent pris par l'Inde, le Brésil et surtout la Chine, deuxième économie mondiale dans le jeu des négociations commerciales, a fait perdre aux puissances historiques l'hégémonie dont elles jouissaient depuis la fin des années 80 et la chute de l'URSS.

Ne pouvant plus dicter systématiquement l'ordre du jour, les États-Unis se sont naturellement tournés vers l'Europe, entre autres, pour développer de nouvelles stratégies d'alliances. De la même manière que nous pouvons parler d'alliances militaires des pays occidentaux pendant la guerre froide, les négociations portant sur le TTIP s'inscrivent dans un plan de "pactomanie" commerciale entre les alliés occidentaux pour endiguer le pouvoir croissant des économies émergentes. Hillary Clinton, alors candidate à la présidence américaine, avait d'ailleurs explicitement établi la comparaison en affirmant rêver de construire un "OTAN économique"<sup>17</sup>. En nouant un partenariat entre les deux continents, les promoteurs du TTIP espèrent ainsi fixer les règles du commerce avec les autres puissances mondiales. C'est dans ce sens que l'on peut interpréter la déclaration de Karel De Gucht, commissaire au commerce entre 2009 et 2014.

*Les États-Unis  
tentent de retrouver  
leur position  
hégémonique en  
étendant leur sphère  
d'influence tous  
azimuts*

*La plus-value la plus importante peut-être pour le TTIP sera dans nos relations avec le reste du monde. Pourquoi ? Parce que l'Union européenne et les USA sont les marchés les plus grands et les régulateurs les plus influents du monde. Toute approche commune va doubler cette influence. Cela pourrait définir les règles du monde entier, y compris pour des pays comme le Brésil, l'Inde, la Chine ou la Russie, où les normes sont en général bien plus basses que dans l'UE et aux USA<sup>18</sup>.*

Les États-Unis tentent donc de retrouver leur position hégémonique en étendant leur sphère d'influence tous azimuts. Parallèlement au TTIP, un vaste accord économique avec les puissances du Pacifique est d'ailleurs sur les rails. Un des objectifs avoué est notamment de contenir la Chine et la Russie en tissant des rapports privilégiés avec leurs voisins. La vieille Europe moribonde, quant à elle, voit dans le TTIP l'opportunité de redevenir un pion incontournable dans l'échiquier mondial en s'accrochant aux États-Unis, même si pour cela, elle doit renoncer à ses choix de société, à sa souveraineté, en s'alignant en de nombreux domaines sur la politique économique américaine.

**Le fantasme idéologique du libre-échange**

Enfin, cette politique économique traduite sous forme de traités s'accompagne d'un mouvement idéologique extrêmement puissant qui imprègne toutes les composantes de la société.

Les bienfaits de l'ouverture croissante des marchés apparaissent souvent comme une évidence, non discutable. Ses promoteurs affirment avec conviction qu'il est le seul système capable de générer de la richesse et de l'emploi. Avec Margareth Thatcher, beaucoup clament à l'unisson : "There is no alternative"<sup>19</sup>. Ces politiques de libéralisation des marchés sont inscrites dans un système de croyances qui s'exprime par la répétition inlassable des mêmes discours et des mêmes politiques économiques : la libre-concurrence, la croissance, la compétitivité des entreprises sont des leitmotifs répétés par la majorité des représentants des partis traditionnels et non remis en question par un grand nombre de médias de masse.

Au niveau politique belge, à "gauche" comme à "droite", tant au fédéral que dans les entités fédérées, la politique économique de nos représentants politiques se traduit souvent par des objectifs similaires : la nécessité absolue de trouver des débouchés extérieurs pour nos grandes entreprises et l'amélioration de l'attractivité de notre territoire pour les investisseurs étrangers. C'est dans ce cadre que sont menées les missions économiques de nos élus politiques et que se concluent les traités commerciaux bilatéraux avec d'autres pays. Notre État n'est d'ailleurs pas le seul à agir de la sorte. Depuis la chute de l'URSS, la quasi-totalité des pays du monde appliquent ces mêmes recettes. L'heure est à l'ouverture toujours plus grande des marchés, à l'accélération des flux et à la stimulation croissante de la production.

Ainsi, l'intérêt de tous les membres d'une société passerait par une confiance sans limite accordée aux entreprises transnationales. Ces instances privées, en poursuivant leurs objectifs économiques, permettraient à toute la société de prospérer. Aussi, les sociétés privées généreraient à elles seules l'emploi nécessaire à la croissance et donc la prospérité de l'ensemble de la société, rapport logique rarement discuté ou remis en cause dans un grand nombre de discours.

<sup>16</sup> [www.lemonde.fr/economie/article/2010/01/10/la-chine-premier-exportateur-mondial\\_1289810\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/01/10/la-chine-premier-exportateur-mondial_1289810_3234.html)

<sup>17</sup> [www.cncd.be/Marche-UE-USA-un-OTAN-economique](http://www.cncd.be/Marche-UE-USA-un-OTAN-economique)

<sup>18</sup> Texte traduit de : Karel De Gucht, *The Transatlantic Trade and Investment Partnership : Where do we stand on the hottest topics in the current debate ?* janvier 2014. [trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/january/tradoc\\_152075.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/january/tradoc_152075.pdf)

<sup>19</sup> "Il n'y a pas d'alternatives". Cette formule est attribuée à Margareth Thatcher. Celle-ci aurait prononcé ce slogan lorsqu'elle était Premier ministre du Royaume-Uni dans les années 80. Cette expression symbolise l'idée que la mondialisation et le libre-échange sont bénéfiques et nécessaires.

## Adam Smith

Ce philosophe et économiste anglais de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle est souvent présenté comme le père de l'économie libérale. Bon nombre de penseurs lui attribuent l'expression "la main invisible du marché". Cette formule symbolise l'idée selon laquelle, le libre-marché, comporterait des mécanismes autorégulateurs vertueux pour l'ensemble

de la société. Bien que cette idée ait été nuancée et critiquée par son propre auteur et d'autres intellectuels, elle n'en a pas moins imprégné durablement les consciences de certains cercles économiques et politiques. Le libre-échange sans contraintes permettrait le bonheur de tous à travers la poursuite libre par chaque agent privé de ses intérêts.

## L'économie de marché, un ordre naturel ?

Pour convaincre de l'absolue nécessité des politiques de libre-échange, certains économistes invoquent même des "lois de la nature". Ainsi, les Hommes possèderaient une inclination naturelle à faire du commerce, justification anthropologique ultime reprise par certains pour défendre l'exercice de la libre concurrence et de la dérégulation des barrières économiques. C'est ce qu'a mis en évidence le philosophe et économiste allemand, Wilhelm Röpke, dans son ouvrage "La crise de notre temps". "On a prétendu sérieusement que l'économie de marché réglée par la concurrence représentait un 'ordre naturel' qu'il suffisait de libérer de toutes les entraves et de toutes les interventions pour qu'elle fonctionne normalement."<sup>20</sup>

Cette théorie a largement été battue en brèche par de nombreux anthropologues tels que Bronislaw Malinowski et Marcel Mauss qui ont analysé les systèmes de partage communautaire basés sur la réciprocité ou l'économie du don dans différentes communautés humaines du monde. Ainsi, le système d'économie de marché qui a aujourd'hui colonisé la quasi totalité de la planète est un phénomène qui n'a pas toujours existé en tout temps ou en tous lieux. Autrement dit, d'autres modes de médiation économique et sociale ont été appliqués ou pourraient être appliqués dans le futur.

Sur base de ces postulats idéologiques, certains responsables politiques en arrivent rapidement à la conclusion suivante : laissons prospérer sans entrave et sans frontière les acteurs privés en leur accordant le plus d'avantages et le moins de contraintes possibles. Ce credo est particulièrement bien ancré chez les hauts dirigeants, les médias et bon nombre de citoyens. Une déclaration de Pascal Lamy<sup>21</sup> faite en 2003 lorsqu'il était commissaire européen, illustre bien ce courant de pensée.

*Je pense, pour des raisons historiques, économiques, politiques, que l'ouverture des échanges va dans le sens du progrès de l'humanité. Que l'on a provoqué moins de malheurs et de conflits quand on a ouvert les échanges que quand on les a fermés<sup>22</sup>.*

Dans ce contexte d'ouverture généralisée, la mise en place de barrières tarifaires (taxes) ou non tarifaires (législations nationales) est souvent considérée comme une nuisance dommageable à notre économie ou à nos entreprises, voire un dangereux retour en arrière vers le protectionnisme. En agitant, soit le spectre des deux guerres mondiales, soit celui des impasses de l'économie planifiée et fermée de l'URSS, les promoteurs de l'économie de marché entendent bien discréditer toute approche alternative. Pourtant, des pistes innovantes régulant les échanges et évitant les écueils mentionnés ci-dessus ont été expérimentées localement avec succès. Des alternatives économiques au libre-échange sans limite existent<sup>23</sup>.

## Limites au libre-échange

Nous devons admettre que les échanges commerciaux ont permis une pacification des relations entre certains États<sup>24</sup> et une amélioration substantielle du confort de vie d'une partie importante de la population européenne. Par ailleurs, nous devons également constater que l'intensification du libre-échange porté à l'échelle planétaire a également des conséquences humaines et environnementales préoccupantes. Petit tour d'horizon de trois critiques non exhaustives.

## L'explosion des inégalités

Selon une étude d'Oxfam, en 2016, 1% de la population mondiale posséderait plus de la moitié des richesses accumulées sur terre. *La part du patrimoine mondial détenue par les 1% des plus riches est passée de 44% en 2009 à 48% en 2014, et dépassera les 50% en 2016<sup>25</sup>.*

Ainsi, depuis la fin des années 70, on remarque un accroissement des inégalités et une concentration des patrimoines tels qu'on ne les avait plus vus depuis plus d'un siècle.

## *La part du patrimoine mondial détenue par les 1% des plus riches est passée de 44% en 2009 à 48% en 2014, et dépassera les 50% en 2016<sup>25</sup>*

Ces disparités s'expliquent, entre autres, par les politiques de dérégulation qui facilitent la liberté économique des entreprises. Ainsi, certaines politiques de libre-échange, en supprimant progressivement les freins aux marchés, permettent aux détenteurs des capitaux des entreprises transnationales de réaliser des bénéfices toujours plus importants. Grâce à la disparition des barrières douanières et au nivellement progressif des législations sur le droit du travail et l'environnement, les revenus du capital ne cessent d'augmenter par rapport aux revenus du travail des salariés. Selon l'économiste et philosophe Frédéric Lordon, la déréglementation de la finance depuis la fin des années 70 a permis d'accélérer encore davantage les flux en consacrant la libre-circulation des capitaux<sup>26</sup>. Cette course en avant permet aux actionnaires des sociétés transnationales de réaliser des bénéfices toujours croissants.

En l'absence de politique de régulation économique mondiale ou d'un contrôle des États sur leur économie, une part croissante de ces revenus énormes échappe à l'impôt, ce qui empêche une redistribution de la richesse sur l'ensemble de la société. Sans perception de cet argent, l'accroissement des richesses ne se fait pas au bénéfice de tous. Il ne "ruisselle" pas, contrairement à ce que certaines personnes disent. Cet argent créé à partir du capital lui-même est capté par un petit groupe d'actionnaires. Comme les investissements réalisés se font dans l'optique d'un retour sur investissement, la richesse est conservée et augmentée. Selon Thomas Piketty, économiste auteur de l'ouvrage "Le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle"<sup>27</sup>, "L'héritage n'est pas loin de retrouver en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'importance qu'il avait à l'époque du Père Goriot."<sup>28</sup>

Le patrimoine ainsi conservé, valorisé et augmenté, sans qu'aucune instance publique ne puisse en saisir une portion significative, constitue un héritage qui se transmet au sein d'un même groupe social. Ce phénomène nous ramène à une des versions primitives du capitalisme.

Parallèlement à la constitution de ces grosses fortunes, les salaires perçus par les travailleurs ou les employés ne suivent pas la même courbe. Souvent, ceux-ci stagnent, voire diminuent selon les pays et les secteurs d'activité. L'écart dès lors se creuse toujours plus entre les salariés qui n'ont que leur force de travail et les détenteurs de capitaux. Il est à craindre que des traités comme le TTIP, en renforçant la puissance des multinationales et en diminuant le pouvoir des États, aggravent cette situation. Si l'on suit le philosophe John Rawls, auteur de "La théorie de la justice", une des conditions d'une société juste est que les inégalités produites par cette même société bénéficient aux plus défavorisés<sup>29</sup>. À ce sujet, il apparaît évident que la dynamique du libre-échange sans limite et ses avatars tels que le TTIP ne remplissent pas cette condition.

### **L'emprise du marché sur le monde et les Hommes**

Depuis les prémisses de l'économie de marché capitaliste, le développement historique de ce système se caractérise par une conquête croissante de nouveaux territoires. La quête effrénée de bénéfices amène des investisseurs et des entrepreneurs à rechercher sans cesse de nouveaux espaces de production et de lieux pour écouler leurs marchandises. Aujourd'hui, après 500 ans de découvertes et de conquêtes à travers le monde, les pays occidentaux ont imposé leur modèle économique à toute la planète. Les territoires conquis ne concernent pas seulement des espaces physiques. Des domaines qu'on pensait définitivement à l'écart de toute appropriation privée sont aujourd'hui transformés en marchandises.

<sup>20</sup> Wilhelm Röpke, *La Crise de notre temps*, Paris, Payot, 1962.

<sup>21</sup> Pascal Lamy est un homme politique socialiste français qui fut directeur général de l'OMC de 2005 à 2013.

<sup>22</sup> Le Nouvel Observateur, Paris, 4 septembre 2003.

<sup>23</sup> La présentation de projets d'économies alternatives dépasse le cadre que nous nous sommes fixé pour cette étude.

Pour un approfondissement de ce sujet, nous vous renvoyons à une autre étude réalisée par une personne chargée d'études chez Justice et Paix : Laure Malchair, *Et si l'économie nous parlait du bonheur ? Des indicateurs de prospérité citoyens*, Éditions Couleur livres, juin 2013.

<sup>24</sup> Depuis 70 ans et la fin de la deuxième guerre mondiale, à l'exception de la guerre des Balkans dans les années 90 et d'autres situations de conflit telles que l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, on observe une paix relative entre les États européens.

<sup>25</sup> Étude d'Oxfam, *Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout*, janvier 2015.

<sup>26</sup> Frédéric Lordon développe cette idée dans un entretien extrait du documentaire "Ma mondialisation" de Gilles Perret (2006). [www.youtube.com/watch?v=wkBY5xf2N8](http://www.youtube.com/watch?v=wkBY5xf2N8)

<sup>27</sup> Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Éditions du Seuil, 2013.

<sup>28</sup> [www.liberation.fr/futurs/2013/09/01/mieux-vaut-heriter-que-meriter\\_928683](http://www.liberation.fr/futurs/2013/09/01/mieux-vaut-heriter-que-meriter_928683). Le Père Goriot est un roman réaliste d'Honoré de Balzac dont l'intrigue a lieu dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>29</sup> John Rawls, *La théorie de la justice*, traduction française aux Éditions du Seuil, 1987.

## Des organes à vendre

Au Pérou, en Chine ou en Inde, des personnes en difficulté économique sont disposées à vendre un rein ou de la moelle osseuse à des particuliers. En Espagne également, des personnes accablées financièrement, proposent à travers des annonces la vente d'une partie de leur corps. Ces pratiques, bien qu'illégales dans la majorité des États, témoignent de la conquête, par le marché, de nouveaux territoires<sup>30</sup>.

Des biens immatériels comme la culture, les idées ou l'éducation peuvent également faire l'objet d'accords marchands. Avec l'extension progressive de la sphère des marchés, il devient, dans certains endroits, de plus en plus difficile de trouver des domaines qui échappent à la monétarisation ou à la commercialisation.

Avec ce courant idéologique, c'est aussi toute une variété de formes d'organisation sociale alternatives basées notamment sur le partage ou la collaboration qui sont balayées. De la même manière que l'on observe une réduction de la diversité des espèces animales et végétales ou des langues à travers le monde, on peut faire le constat d'une homogénéisation des "façons de vivre en société". Nombreuses sont les peuplades autochtones à travers le monde qui se sont converties au système de marché après avoir été en contact avec les colons européens.

Dans le même ordre d'idées, le libre-échange planétaire s'accompagne d'une standardisation des comportements des personnes et des individus à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, la quasi-totalité des personnes vivant sur la planète sont entrées en relation d'interdépendance commerciale. L'omniprésence des discours à portée économique et de la publicité formate les consciences des individus en les réduisant à leur simple dimension d'agent économique rationnel, producteur ou consommateur, agissant pour maximiser leurs intérêts. La fameuse formule "There is no alternative" reprise en chœur aux quatre coins du globe engage des enjeux qui dépassent le cadre de la simple sphère économique, c'est de notre rapport aux autres et au monde dont il est question.

## La destruction de l'environnement

À côté des nombreuses critiques sociales et existentielles que suscite la mondialisation, braquons les projecteurs sur la question environnementale.

De nombreux défenseurs du libre-échange restent fondamentalement acquis à un postulat de base de l'économie néolibérale selon lequel une croissance économique continue demeure compatible avec l'équilibre des écosystèmes naturels. Or, de nombreuses études<sup>33</sup> ont démontré que la croissance et l'intensification du commerce international s'accompagnent d'émissions croissantes de gaz à effet de serre (GAS) et d'une exploitation accélérée des ressources naturelles, dont les réserves ne sont pas infinies.

Ces deux phénomènes ont déjà provoqué de graves dégâts écologiques tels que la destruction de biotopes, la disparition de nombreuses espèces ou le rejet de polluants contaminant les sols, les océans ou l'atmosphère pour des milliers d'années.

## Un processus d'acculturation

Ces dernières décennies, la communauté des Maijunas au nord-est du Pérou a connu peu à peu une transformation progressive de son organisation sociale.

Ceux-ci ont cessé de partager l'ensemble des produits de leur chasse avec leur communauté ou leur famille comme ils le faisaient traditionnellement pour plutôt se tourner vers une logique de marché. Cet exemple est éclairé par les explications de l'anthropologue Alberto Chirif dans le documentaire d'Ilan Ziv sur les origines du capitalisme<sup>31</sup>.

De nombreux anthropologues ont établi un constat similaire, comme Claude Lévi-Strauss. Celui-ci, atterré de voir les peuples qu'il avait étudiés perdre leurs rites ou leur langue déclarait à la fin de sa vie, regretter le processus de destruction à travers cette forme de "monoculture universelle". Selon cette figure intellectuelle majeure du XX<sup>ème</sup> siècle, la disparition de la diversité des cultures mène à une sorte d' "empoisonnement interne de l'espèce humaine"<sup>32</sup>.





© TTIP Game Over

## Des transports polluants

Selon Greenpeace, en 2016, dans le monde, les transports sont à l'origine d'environ 15% des émissions de gaz à effet de serre. En outre, 50% du pétrole est consommé à travers les flux routiers, maritimes ou aériens<sup>34</sup>. Dans ce contexte, il est important de souligner que des partenariats économiques tels que le TTIP ne font qu'augmenter ces échanges et l'utilisation de cette énergie polluante.

Alors que les dirigeants politiques des principales puissances mondiales s'accordaient lors de la COP21<sup>35</sup> pour réduire leurs émissions de carbone, ils continuent à défendre des accords économiques tels que le TTIP ou le CETA en totale contradiction avec leurs engagements. Selon certains spécialistes, il ne nous reste pas plus de 20 ans pour modifier nos comportements, sans quoi le climat pourrait entrer dans une phase d'emballement incontrôlable.

Aujourd'hui déjà, en détruisant les écosystèmes, le productivisme affecte les conditions d'existence sur terre de millions de personnes. De façon indirecte, par l'impact qu'il a sur l'environnement, ce système tue des gens ou affecte la santé d'une partie importante de l'humanité.

Avec ces traités de libre-échange international, on est aux antipodes du bon sens et de la responsabilité qui nous inciteraient plutôt à diminuer l'intensivité de la production et à développer des circuits courts à l'échelle locale compatibles avec l'équilibre des écosystèmes<sup>36</sup>. Au lieu de consacrer leur énergie à développer des traités tels que le TTIP, les commissaires européens pourraient s'inspirer des voies alternatives ouvertes par Tim Jackson dans "Prospérité sans croissance", les mouvements citoyens belges "Tout autre chose"<sup>37</sup>, "Hart boven hard"<sup>38</sup>, "ADES"<sup>39</sup> ou encore les acteurs de terrain du documentaire "Demain"<sup>40</sup>. Ces acteurs, parmi d'autres, construisent à l'échelle locale une société du futur sur base d'une haute considération des valeurs démocratiques, sociales et écologiques.

À côté des préoccupations écologiques, sociales et existentielles que suscitent les politiques d'intensification du libre-échange, il est nécessaire d'ajouter également une réflexion critique plus ciblée sur le TTIP en tant que tel, projet que nous avons poursuivi dans un deuxième chapitre.

<sup>30</sup> [www.lalibre.be/actu/international/les-ventes-d-organes-prolifèrent](http://www.lalibre.be/actu/international/les-ventes-d-organes-prolifèrent)

<sup>31</sup> [www.youtube.com/watch?v=0cG0vAbzhGQ](http://www.youtube.com/watch?v=0cG0vAbzhGQ)

<sup>32</sup> [www.youtube.com/watch?v=bT8sFygU8fy](http://www.youtube.com/watch?v=bT8sFygU8fy)

<sup>33</sup> On peut penser, entre autres, à l'étude menée par Tim Jackson, économiste britannique de l'Université de Surrey dont les conclusions sont compilées dans l'ouvrage *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable*, publiée aux éditions De Boeck en 2010.

<sup>34</sup> [www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/energie-et-climat/fiches-thematiques/Transport-petrole-et-Gaz-a-effet-de-serre/](http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/energie-et-climat/fiches-thematiques/Transport-petrole-et-Gaz-a-effet-de-serre/)

<sup>35</sup> La COP21 est la conférence de Paris de 2015 sur le climat.

<sup>36</sup> Pour éviter tout malentendu, précisons que nous ne sommes pas en train de défendre une absence complète d'échanges ou de commerces à l'échelle mondiale. Vu l'urgence climatique, nous disons seulement que l'économie locale doit avoir une place centrale dans les échanges. Le commerce à l'échelle mondiale peut, quant à lui, être supplétif ou complémentaire.

<sup>37</sup> [www.toutautrechose.be](http://www.toutautrechose.be)

<sup>38</sup> [www.hartbovenhard.be](http://www.hartbovenhard.be)

<sup>39</sup> [www.reseauades.net](http://www.reseauades.net)

<sup>40</sup> Dion Cyril, Laurent Mélanie, *Demain*, 2015. César du meilleur documentaire 2016.



# CHAPITRE 2

## UN TRAITÉ SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Outre les critiques générales que nous pouvons formuler à l'encontre du libre-échange en général, le TTIP soulève un grand nombre d'inquiétudes parmi une partie importante de la population, de la société civile et du monde économique belges francophones. Des citoyens, des agriculteurs, des patrons de PME et divers représentants d'associations pointent avec inquiétude les possibles conséquences désastreuses de la mise en pratique d'un tel accord. Diverses interviews recueillies dans cette étude en attestent. Des critiques de toutes sortes fusent, qu'elles concernent la façon dont sont menées les négociations ou les risques qu'encourent à la fois la démocratie, la sécurité sociale ou les économies locales.

### 1. Des négociations à l'abri des regards

Une critique récurrente formulée envers les négociations entourant le TTIP est l'écran de fumée entourant les tractations. Ce caractère confidentiel est défendu au nom de l'efficacité. C'est de cette manière que, par exemple, François Hollande défend ce halo de mystère qui entoure les négociations du TTIP. *"Nous avons tout à gagner à aller vite, sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces et de crispations."*<sup>41</sup> Il s'agit donc d'accélérer les procédures avant que l'opposition et les doutes s'éveillent. Or, la contradiction et le temps du débat sont des conditions intrinsèques à tout processus démocratique.

Pourtant, après avoir longtemps maintenu la discrétion sur ces accords, la Commission européenne, en réaction aux critiques, affirme réaliser un important travail de transparence sur l'évolution du processus. Ainsi, sur le site internet de la Commission européenne<sup>42</sup>, il est possible de lire les différents bienfaits auxquels cet accord devrait aboutir, ainsi que des documents sur les derniers *rounds* de négociation. Cependant, certains problèmes demeurent. Tout d'abord, un grand nombre d'annonces sont vagues.

<sup>41</sup> Déclaration de François Hollande lors de sa visite officielle à Washington, le 11 février 2014.

<sup>42</sup> [www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/index_fr.htm)

*Une étude indépendante et les accords commerciaux conclus précédemment par l'UE tendent à montrer que le TTIP pourrait permettre de créer des emplois et de la croissance dans l'ensemble de l'UE, de faire baisser les prix et d'offrir plus de choix aux consommateurs. Le TTIP pourrait aussi aider l'UE à influencer sur les règles commerciales mondiales et promouvoir ses valeurs sur la scène internationale.*<sup>43</sup>

Sans argument, ces phrases ont sans doute pour objectif de calmer les inquiétudes de citoyens de plus en plus sensibles au vent de contestation qui s'élève, mais elles ne représentent pas des gages de transparence. En effet, depuis le début des négociations, ces derniers ne savent pratiquement rien sur l'évolution des tractations. Rappelons que les citoyens ou leurs élus ne sont pas directement conviés à la table des négociations. Celles-ci sont réalisées par les représentants américains et des personnes mandatées par le Parlement européen : les commissaires européens. Dès lors, une déconnexion importante entre la population et ces négociateurs existe.

## Un accès difficile aux textes

Il est vrai que suite aux protestations de la population et aux craintes soulevées par la société civile sur les effets néfastes de cet accord, la Commission européenne permet un meilleur accès des députés européens et des représentants de la société civile à toute une série de documents. Cecilia Malmström, commissaire européenne au commerce, met d'ailleurs souvent en avant ces progrès en matière de contrôle démocratique<sup>44</sup>.

D'après l'association *Attac*<sup>45</sup>, ces améliorations sont réelles mais les conditions d'accès à ces documents demeurent très strictes. La reproduction des documents est interdite et les temps de lecture sont limités. Ces conditions rendent difficile une interprétation des textes. La masse des documents à traiter, la rapidité des négociations et les multiples accords bilatéraux en cours compliquent encore la tâche d'assimilation des observateurs qui ont besoin de temps et de moyens. Par ailleurs, seules les positions de la Commission européenne peuvent être publiées et rendues accessibles. Les positions nord-américaines, elles, sont totalement soustraites aux regards extérieurs.

L'antenne Greenpeace des Pays-Bas a rendu public, au mois de mars 2016, un document de synthèse d'un des *rounds* de négociation obtenu suite à une fuite. Ce document confirme les craintes évoquées précédemment. Par exemple, aucune des 248 pages de cette synthèse ne mentionne le principe de précaution<sup>46</sup> censé permettre l'anticipation des risques éventuels de produits ou d'activités sur l'environnement ou la santé humaine. Pourtant, Cecilia Malmström affirmait au mois de janvier 2016 que personne ne toucherait au

principe de précaution et que l'accord maintiendrait nos standards sanitaires, environnementaux et sociaux. Preuve en est donc que, malgré les bonnes dispositions apparentes dont font preuve les représentants de la Commission européenne, la transparence est loin d'être totale.

## Le mirage de la consultation

Au-delà des annonces disponibles sur internet et de la porte entrouverte par la Commission européenne sur les positions de l'Europe, le site de l'institution européenne affirme qu'une consultation est ouverte à l'ensemble de la population.

*Le TTIP ne peut pas être conclu à n'importe quel prix. Les questions et les préoccupations des citoyens concernant les négociations sont légitimes et il est de notre devoir de les prendre en compte et d'y répondre*<sup>47</sup>.

Chacun a donc la possibilité de faire part de ses opinions et de ses inquiétudes en répondant à un questionnaire. Comme le souligne Leo Nolet, journaliste français, le choix de questions posées aux citoyens fait l'objet de nombreuses critiques<sup>48</sup>. Par exemple, les sujets mis en débat ne concernent pas tous les aspects du traité. Autre exemple, les thèmes abordés sont parfois d'une telle technicité qu'il est difficile pour les citoyens de comprendre tous les enjeux du traité pour pouvoir se positionner.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la réelle prise en considération de toutes ces réactions. Ces opinions peuvent-elles influencer le cours des négociations ? Qui lira tous ces commentaires ? À nos yeux, cette disposition prise par l'Union européenne n'offre aucune garantie de contrôle démocratique. Elle risquerait même d'endormir la vigilance citoyenne.

## Des traitements de faveur

En outre, toutes les composantes de la société n'ont pas été consultées de façon équilibrée. Comme le montre *Corporate Europe Observatory*<sup>49</sup>, les lobbies des compagnies transnationales américaines et européennes sont très régulièrement conviés par la Commission européenne. Lora Verheecke, chargée de campagne et de recherche sur le TTIP dans cette association, explique comment se tissent ces liens étroits entre les sphères politique et économique.

*La Chambre de commerce des États-Unis et Business Europe, représentants des plus grosses entreprises des deux continents écrivent eux-mêmes les recommandations qu'ils envoient à la Commission européenne, suggestions transmises par la suite au Parlement européen pour que les lois votées ne soient pas trop différentes de celles*



en vigueur aux États-Unis. Les formulations des compagnies privées sont parfois reprises mot pour mot dans les conventions d'accords<sup>50</sup>.

De cette manière, la pression exercée par les lobbies sur la Commission européenne a des répercussions, par effet domino, sur les lois votées au Parlement européen. Cette omniprésence des groupes industriels dans l'accompagnement des discussions et l'écriture des conventions d'accord contraste avec la faible présence des acteurs de la société civile ou des associations de consommateurs. D'après Lora Verheecke, 85% des rencontres officielles (sans compter les échanges informels) de Cecilia Malmström avec des acteurs extérieurs se sont réalisées avec des représentants de groupes industriels.

Alors que les instances européennes devraient normalement représenter l'intérêt public et écouter de façon équilibrée les uns et les autres, elles paraissent se soumettre à des organismes qui défendent les intérêts d'une part infime de la population.

## Le danger d'un accord "light"

Une autre contrainte importante concerne un possible accord destiné à être modifié avec le temps, un *"living agreement"* selon le jargon technique anglo-saxon. Cette formule non définitive permettrait aux négociateurs de conclure un accord sur quelques secteurs qui n'éveillent pas trop les craintes de la société civile, et de le faire évoluer peu à peu dans l'ombre. Il importe de rester prudent à propos des annonces concernant un traité "adouci" ou "édulcoré". Cecilia Malmström tente par exemple de rassurer l'opinion publique en déclarant sur les ondes télévisées que les poulets lavés au chlore resteront interdits en Europe, de même que le bœuf élevé aux hormones. Un accord *a minima* pourrait constituer une sorte de cheval de Troie pour d'autres mesures dangereuses pour les droits sociaux et environnementaux des citoyens.

<sup>43</sup> [www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/about\\_ttip/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/about_ttip/index_fr.htm)

<sup>44</sup> [www.lemonde.fr/idees/article/2016/04/15/les-negociations-sur-le-ttip-sont-bien-transparentes](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/04/15/les-negociations-sur-le-ttip-sont-bien-transparentes).

<sup>45</sup> Attac est l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne.

<sup>46</sup> Le principe de précaution est un principe inscrit dans le fonctionnement de l'Union européenne à travers notamment le traité de Maastricht. Ce principe fait l'objet d'un développement plus approfondi dans la suite de l'étude.

[www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/573876/EPRS\\_IDA\(2015\)573876\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/573876/EPRS_IDA(2015)573876_FR.pdf)

<sup>47</sup> [www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/about\\_ttip/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/about_ttip/index_fr.htm)

<sup>48</sup> Léo Noletti, À Bruxelles, l'écran de fumée de la consultation publique, *Le Monde diplomatique*, juillet 2014.

<sup>49</sup> Cette association analyse la façon dont les grandes entreprises tentent d'influencer la construction des politiques européennes.

<sup>50</sup> Ces propos ont été recueillis le 19 septembre 2016 à Bruxelles dans le cadre d'une interview.

## 2. Des démocraties fragilisées

Les nouveaux traités que sont le CETA et le TTIP font peser d'autres craintes concernant la souveraineté démocratique des États. Au-delà du brouillard entourant les négociations, ces accords prévoient la mise en place de nouveaux dispositifs qui réduiraient la capacité des collectivités à voter des lois qui régulent l'activité sociale et économique : le Conseil de coopération réglementaire (CCR) sur lequel nous reviendrons plus tard, et les tribunaux d'arbitrage privés (ISDS)<sup>51</sup>.

Ces derniers sont appelés, "règlement des différends entre investisseurs et États" dans le jargon de la Commission européenne. Prévue au nom du droit sacré à la concurrence et à la protection des investisseurs, cette application permettrait de poursuivre en justice, dans le cadre de ces dispositifs, des États qui empêcheraient les sociétés transnationales de réaliser leurs investissements ou leurs bénéfices. Les lois et la Constitution pourraient être vues comme des obstacles nuisant aux entreprises. Une justice privée supplanterait de cette façon des systèmes juridiques officiels<sup>52</sup>.

### Un mécanisme "mort-vivant"

Malgré les promesses de réforme de ce système par Cecilia Malmström suite à la défiance de la population sur base d'une consultation populaire<sup>53</sup> et d'une écrasante majorité du Parlement européen et des États, les craintes restent bien présentes. Lora Verhecke confirme l'existence de ces inquiétudes.

*Comme un Zombie qui ressusciterait parmi les morts, les tribunaux d'arbitrage sont bien inscrits dans la politique commerciale de l'UE. Ils confèrent des privilèges extrêmes aux grandes entreprises, leur donnant le pouvoir de demander des milliards d'euros de dommages. Les attaques passées contre des lois d'intérêt général seront toujours possibles avec l'application du CETA et les nouvelles positions de l'UE dans les négociations du TAFTA/TTIP<sup>54</sup>.*

À l'automne 2015, l'ISDS a été rebaptisé ICS<sup>55</sup>. Selon Lora Verhecke, cette opération n'enlève rien au caractère dangereux de la précédente version. Il convient donc de rester en alerte. À l'avenir, la Wallonie ou la Belgique, comme d'autres collectivités, pourraient par exemple être la cible d'une multinationale américaine parce que les gouvernements de ces entités maintiennent des lois qui empêchent cette société d'étendre ses activités commerciales. Des précédents historiques font craindre que cette fiction devienne une réalité. Comme l'atteste l'association

Attac<sup>56</sup> et Corporate Europe Observatory, le monde est déjà le théâtre de nombreuses plaintes d'investisseurs. Depuis une vingtaine d'années, ces tribunaux ont ainsi rapporté des sommes exorbitantes à des compagnies.

### Des entreprises attaquent le Canada en justice

La compagnie transnationale *Eli Lilly*, géant pharmaceutique a attaqué le Canada en justice en septembre 2013. Elle s'est ainsi servie d'un dispositif similaire rendu possible par l'ALENA<sup>57</sup>. Comme la législation canadienne obligeait la compagnie à démontrer l'utilité de ses médicaments pour que ceux-ci puissent bénéficier d'un brevet, elle a poursuivi l'État en lui réclamant 500 millions de dollars parce qu'elle estimait que celui-ci entravait sa marge bénéficiaire. La procédure judiciaire est en cours.

Dans un autre règlement des différends entre investisseurs et États, l'entreprise canadienne pétrolière *Lone Pine Resources Inc.* a porté plainte également contre le Canada au nom de son droit à exploiter du gaz de schiste<sup>58</sup>. Le Québec imposant un moratoire sur l'exploitation de cette ressource, la compagnie s'est tournée vers le gouvernement fédéral canadien en exigeant une compensation de 250 millions de dollars. Il faut savoir que pour des plaintes similaires, le Canada a déboursé, ces dernières années, 170 millions de dollars à des multinationales.

### Des collectivités affaiblies

À travers ce système d'arbitrage, comme le notent Maude Barlow et Raoul-Marc Jennar<sup>59</sup>, journalistes spécialistes de politique internationale, ces tribunaux n'autorisent pas les États à porter plainte contre les multinationales. Les deux parties ne sont donc pas égales. En outre, aucune possibilité d'appel n'est prévue comme c'est le cas dans une cour d'arbitrage classique.

Dès lors, non seulement, une grande partie des normes protectrices de l'environnement et des droits sociaux pourraient être démantelées par la présence de l'accord et de ses mécanismes, mais de plus, les États pourraient être amenés à devoir payer des sommes considérables. Déjà mis sous pression par leur dette extérieure et les traités budgétaires européens qui imposent des mesures

d'austérité écrasantes, les budgets gouvernementaux pourraient être consacrés au remboursement des "dommages" causés aux entreprises par les législations votées par les représentants des collectivités. Dans ce contexte, on peut facilement imaginer, que, craignant l'utilisation d'un tel mécanisme, les collectivités soient dissuadées de voter des mesures progressistes, sociales, environnementales et sanitaires qui limiteraient le pouvoir des compagnies. Par ailleurs, si l'argent public est utilisé à rembourser des sommes importantes de frais judiciaires, on peut craindre que d'autres secteurs soient concernés par des coupes de budget : la sécurité sociale, l'enseignement, les pensions, la recherche ou la culture. Par jeu de vases communicants, on assisterait de cette manière à la privatisation progressive des services publics.

## Un monstre à deux têtes

À côté de ces tribunaux d'arbitrage privés, un autre mécanisme prévu dans les accords pourrait restreindre les États dans leur capacité à légiférer. Ce dispositif a pour nom "Conseil de coopération réglementaire" (CCR). Celui-ci permet aux concepteurs du TTIP de poursuivre deux missions.

D'une part, il stipule que les États sont obligés de consulter les opérateurs privés qui pourraient être affectés par des législations publiques afin que ceux-ci puissent donner leurs recommandations, avis et suggestions. En amont de tout processus de vote d'une assemblée, les représentants de groupes privés auraient donc une influence déterminante sur les processus de délibération publique.

D'autre part, ce mécanisme a pour but d'harmoniser les légalisations et les normes entre les différentes entités politiques concernées par l'accord. Dans ce cadre, tout lobby ou toute entreprise faisant du commerce international aurait le loisir de se saisir de ce conseil pour rendre des législations moins contraignantes en signalant l'asymétrie des normes qui existent entre les régions, les États ou les continents. Dès lors, si les promoteurs du traité n'obtenaient pas un accord fort sur certains domaines

crispant l'opinion publique comme les OGM ou l'exploitation du gaz de schiste, ils pourraient s'en remettre à ce dispositif pour différer dans le temps leurs objectifs. C'est ce mécanisme qui rendrait possible le "living agreement" dont nous avons parlé précédemment. Comme le faisait justement remarquer Jérémy De Clerck, citoyen engagé interrogé dans le cadre de cette étude, "Si le TTIP ne passe pas tel qu'il nous est présenté, il faut tout de même rester vigilant, car il pourrait passer par "petits paquets" sur une plus longue période."<sup>60</sup>

*Si le TTIP ne passe pas tel qu'il nous est présenté, il faut tout de même rester vigilant, car il pourrait passer par "petits paquets" sur une plus longue période*

Tout comme la justice et nos lois protectrices, ce sont les fondements de la démocratie qui sont menacés avec le TTIP. Ainsi, après des décennies de luttes pour obtenir le suffrage universel garantissant à chaque citoyen un égal droit à la participation au pouvoir, cette nouvelle application pourrait annuler une grande partie de ces droits conquis. Ces mécanismes confèreraient à des investisseurs privés un statut et une puissance légale sans précédents depuis longtemps en Europe. L'intérêt de quelques-uns prendrait le pas sur l'intérêt général.

<sup>51</sup> ISDS : Investor State Dispute Settlement.

<sup>52</sup> En ce qui concerne le CETA, soulignons que, depuis le mois d'octobre 2016, les États signataires européens sont obligés de demander à la Cour européenne de justice si ce mécanisme d'arbitrage est compatible avec les traités européens. Jusqu'à présent, ce n'est pas encore le cas à propos du TTIP.

<sup>53</sup> 97% des 150 000 personnes interrogées se sont positionnées contre ce mécanisme. Ces résultats ont été publiés le 13 janvier 2015 par la Commission européenne.

<sup>54</sup> [www.corporateurope.org/fr/pressreleases/2016/09/taftaceta-les-tribunaux-darbitrage-ne-sont-pas-morts](http://www.corporateurope.org/fr/pressreleases/2016/09/taftaceta-les-tribunaux-darbitrage-ne-sont-pas-morts)

<sup>55</sup> ICS : Investment Court System.

<sup>56</sup> Attac, *Les naufragés du libre-échange : de l'OMC au TAFTA*, éditions Les liens qui libèrent, 2014.

<sup>57</sup> Nous rappelons que l'ALENA est un accord qui unifie économiquement les pays d'Amérique du Nord.

<sup>58</sup> [www.ledevoir.com/politique/quebec/389103/moratoire-sur-le-gaz-de-schiste-une-compagnie-reclame-250-millions](http://www.ledevoir.com/politique/quebec/389103/moratoire-sur-le-gaz-de-schiste-une-compagnie-reclame-250-millions)

<sup>59</sup> Maude Barlow et Marc-Raoul Jennar, *Le fléau de l'arbitrage international*, Le Monde diplomatique, février 2016.

<sup>60</sup> Ces propos ont été recueillis le 6 octobre 2016 à Bruxelles.



### 3. Un bouclier social et des normes mis à mal

La question des normes constitue également une des inquiétudes majeures que soulèvent les négociations entourant le TTIP.

Chaque continent, chaque État membre de l'Union européenne contient des législations propres, en ce qui concerne des domaines aussi variés que la santé, l'alimentation, la culture, l'environnement ou les droits des travailleurs (congés payés, salaire minimum, temps de travail par exemple). Elles peuvent porter aussi sur les normes de production et de consommation. Outre le démantèlement des dernières barrières tarifaires (les douanes) dont les conséquences ne seraient pas négligeables<sup>61</sup>, bon nombre de citoyens et d'acteurs de la société civile craignent le nivellement à la baisse de ces normes à travers le processus d'harmonisation qu'enclencherait un tel traité. Celui-ci se ferait par le biais de deux mécanismes dont nous avons parlé précédemment : le système de tribunal d'arbitrage privé et le Conseil de coopération réglementaire.

#### **Le principe de précaution à liquider**

Les textes de lois constituent souvent l'aboutissement de décennies de luttes sociales ou de compromis entre acteurs économiques. Cet échafaudage élaboré démocratiquement depuis des années apparaît souvent comme un bouclier protecteur qui garantit le maintien des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens. Ces lois reflètent également des choix de société. L'interdiction de la culture et de la consommation d'OGM en Europe est, par exemple, un choix de société qui différencie notre continent des États-Unis. Cette loi obéit au "principe de précaution" que nous avons déjà évoqué. Ce principe part de l'idée que si une activité technologique contient une incertitude concernant des risques pour la santé humaine ou l'environnement, elle ne doit pas être appliquée avant que des études scientifiques viennent infirmer la présence de dangers pour l'Homme ou son milieu. Il en va de même pour un produit de consommation, interdit à la vente tant que subsistent des doutes sur son caractère nocif. Même si ce principe n'est pas appliqué en toute circonstance sur notre continent, il demeure un marqueur de différences entre nos politiques économiques. Avec le lissage des réglementations que prévoit le traité, celui-ci pourrait donc être liquidé.



## Des écosystèmes saccagés

On pourrait citer d'autres exemples qui singularisent les politiques européennes. C'est le cas notamment de l'interdiction d'importation et d'extraction du sable bitumineux. Il en est de même concernant la fracturation hydraulique pour obtenir du gaz de schiste. La législation européenne est très stricte dans ce domaine. Le TTIP annulerait cette application du principe de précaution et légaliserait en Europe l'utilisation et la production de deux hydrocarbures destructeurs pour la planète. Il est important de noter que, outre les importantes émissions de carbone émises par l'utilisation de ces deux ressources d'énergie, politique contraire aux objectifs que les pays se sont fixés lors de la COP21 en 2015, des écosystèmes entiers sont détruits lors de son extraction. Enfin, l'extractivisme a des conséquences dramatiques sur les populations locales<sup>62</sup>.

Nous considérons dès lors que le TTIP fait courir un grand danger à l'arsenal de protection qui préserve les populations des ravages dont peuvent se rendre responsables les sociétés transnationales. Après la suppression des droits de douane, la standardisation de toutes ces normes laisserait le champ libre aux compagnies transnationales et aux investisseurs privés pour inonder un nouveau continent de leurs sites de production ou de leurs produits, aux dépens du service public.

## Des pesticides sur nos assiettes

Le nivellement des normes sur les pesticides constitue un autre exemple alarmant. Comme celles-ci sont très différentes des deux côtés de l'Atlantique, le lobby des pesticides et de l'industrie agrochimique est très puissant. Selon Lora Verheecke, 82 pesticides interdits en Europe sont encore utilisés aux États-Unis. Par exemple, les normes de pesticides sur les pommes, les poires et le maïs seraient harmonisées vers le bas des deux côtés de l'Atlantique.

De nouveaux produits arriveraient donc directement sur nos assiettes. C'est le cas de toute une série de produits chimiques que l'on appelle des perturbateurs endocriniens<sup>63</sup>. Ceux-ci sont tellement puissants qu'ils agissent directement sur notre système hormonal. Le chercheur Tyrone B. Hayes de l'Université de Californie à Berkeley a démontré les conséquences néfastes sur l'environnement et la santé humaine de l'Atrazine<sup>64</sup>, puissance active d'un

grand nombre de pesticides autorisés aux États-Unis et interdits en Europe.

Les députés du Parlement européen ont également mis en évidence les dangers que représentent ces substances après la lecture de rapports externes de l'OMS et de l'UNEP<sup>65</sup>.

*Les perturbateurs endocriniens sont considérés comme une menace mondiale. De nouveaux éléments d'information permettent d'établir un lien entre l'exposition aux perturbateurs endocriniens et des pathologies de l'appareil reproducteur (infertilité, cancer, malformations), ou encore un impact sur la fonction thyroïdienne, les fonctions cérébrales, l'obésité et le métabolisme, ainsi que sur l'insuline et l'homéostasie du glucose<sup>66</sup>.*

## Un traité déjà en application

Malgré ces avertissements sur les dangers sur la santé et l'environnement, la Commission européenne, en agitant la menace d'un échec des négociations du TTIP, met la pression sur le Parlement pour ne pas faire voter des lois qui limiteraient l'utilisation de ces produits dans l'agriculture. Dès lors, cet état de fait conduit Lora Verheecke au constat suivant : "le TTIP n'est pas encore là, mais il a déjà un effet." Cet exemple illustre bien le fait que le Parlement européen retarde le vote de nouvelles lois d'utilité publique, progressistes et bonnes pour l'environnement, mais en totale opposition avec les normes américaines. Tout cela pour faciliter le travail des négociateurs.

## Le TTIP n'est pas encore là, mais il a déjà un effet

Les témoignages de Myriam Djegham, Anne Lixon, Jérôme Van Ruychevelt et Luc Hollands permettent de mieux comprendre les conséquences que pourrait avoir la standardisation à la baisse des normes sur des domaines aussi divers que le droit des travailleurs, la santé, le droit des femmes, l'agriculture ou la culture. Issues de différents milieux professionnels, toutes ces personnes expriment leurs craintes face à l'instauration d'un traité économique avec les États-Unis.

<sup>61</sup> Selon Myriam Djegham, secrétaire fédérale du MOC, dans les produits agricoles, il y a encore un taux de 12% de taxes sur les produits importés. Le simple abaissement des barrières douanières pourrait détruire l'agriculture familiale de proximité.

<sup>62</sup> Étude de Justice et Paix, *Capitalisme et extraction minière : un divorce nécessaire*, 2015.

<sup>63</sup> Les perturbateurs endocriniens désignent des molécules chimiques qui peuvent induire des effets néfastes sur l'organisme d'un individu. Ceux-ci sont suspectés d'être responsables de nombreux cancers. [www.cancer-environnement.fr/274-Perturbateurs-endocriniens.ce.aspx](http://www.cancer-environnement.fr/274-Perturbateurs-endocriniens.ce.aspx)

<sup>64</sup> [www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-atrazine-transforme-grenouilles-males-castrats-femelles-22852/](http://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-atrazine-transforme-grenouilles-males-castrats-femelles-22852/)

<sup>65</sup> UNEP : United Nations Environment Programme (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

<sup>66</sup> [www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160603IPR30202/perturbateurs-endocriniens](http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160603IPR30202/perturbateurs-endocriniens)

## Myriam Djegham

Myriam Djegham<sup>67</sup> est secrétaire fédérale du MOC, plate-forme d'organisations comprenant la CSC, la Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, les Équipes Populaires et les mouvements de jeunesse JOC.

*En matière syndicale et de **droit du travail**, il va y avoir des conséquences évidentes en termes de concurrence des travailleurs(es) avec le dumping social. Il faut savoir aussi qu'il n'y a pas de salaire minimum aux États-Unis. Par ailleurs, le droit de syndiquer n'est pas reconnu dans tous les États. Lorsqu'on regarde l'ALENA, nous remarquons que cet accord a eu un effet désastreux en matière de droits du travail et d'emplois. Une étude de la Tufts University du Massachussets pointe, outre les pertes d'emplois potentielles au niveau de l'Europe, des baisses de salaires significatives pour la Belgique.*

*Au niveau de l'**accès aux soins de santé**, il y a beaucoup de choses à dire. Tout d'abord, nous faisons face à un risque de privatisation et de libéralisation de la protection sociale. Au lieu d'avoir des organismes-assureurs issus du mouvement ouvrier qui sont dans une dynamique non-marchande, le système pourrait se tourner vers des assurances privées. Un autre exemple, l'accès aux médicaments génériques risque d'être freiné.*

*Globalement, nous pouvons craindre aussi la privatisation des hôpitaux. En effet, si un organisme public recevant des subventions, offre un service également offert par d'autres acteurs privés, il pourrait être dénoncé pour concurrence déloyale à travers le mécanisme de coopération réglementaire prévu dans l'accord. L'idée est écrite noir sur blanc : il faut atteindre le maximum de libéralisation possible.*

*Par ailleurs, nous savons qu'il y aurait des conséquences négatives au niveau de l'environnement. Or, il y a un rapport direct entre la santé des personnes et l'environnement. Nous risquons par exemple de faire sauter les moratoires sur l'extraction du gaz de schiste. On sait également que la fracturation hydraulique crée une fragilité au niveau du sol, une pollution des nappes phréatiques avec des conséquences sur la santé des gens. En matière de santé, il y a péril en la demeure, qu'on prenne la question par l'angle de l'alimentation, de l'environnement ou de l'accès aux soins.*

*Au niveau des **droits des femmes**, notre organisation féministe pousse un cri d'alerte. On l'a vu avec l'ALENA ou l'austérité imposée à la Grèce. Dans un contexte d'accentuation de la concurrence, de pression vers le bas des droits sociaux et de la privatisation de services publics, les premières victimes sont les femmes. Tout d'abord, celles-ci occupent souvent des emplois précaires. Aussi, les services publics, en danger avec le TTIP, sont composés en majorité par des travailleuses. En plus, dans ce contexte, une moins bonne couverture des maisons de repos, des écoles, des asiles psychiatriques, accentue la charge familiale. Il est clair que dans les familles, le travail à domicile est plus souvent réalisé par la maman. Le gamin qui a des problèmes scolaires ou la femme âgée qui ne trouve pas une place dans une maison de repos à prix convenable va être plus souvent pris en charge par les femmes. Nous mettons d'ailleurs en parallèle "libre-échange" et "austérité" parce que, pour nous, ce sont deux faces d'un même projet qui vise à accroître le pouvoir de ceux qui sont déjà puissants dans notre société, à écraser toute conquête sociale et à empêcher toute perspective de transition écologique.*



© Alliance of 19-20



© Maison médicale Alpha-Santé

## Anne Lixon

Anne Lixon<sup>68</sup> est assistante sociale, responsable de l'accueil et de la guidance sociale des patients dans la Maison médicale Alpha-Santé à Schaerbeek.

*Le TTIP constitue clairement une menace pour les maisons médicales. Des firmes privées vont arriver et vont dénoncer le fait que nous recevons de l'argent pour garantir l'accès des soins pour toute personne qu'elle ait ou non des revenus. D'ailleurs, cette marchandisation des soins est déjà en route. Ce phénomène est perceptible dans certains hôpitaux où il faut parfois payer pour avoir des soins plus rapidement. C'est une chose scandaleuse de voir que celui qui a de l'argent peut être traité plus rapidement que celui qui n'en a pas. C'est une injustice flagrante.*

*Il faut savoir que les maisons médicales remplissent un rôle crucial : nous voyons les personnes dans leur globalité, pas uniquement sur base des maladies ou des symptômes qu'elles présentent. Il y a notamment un service social car on remarque que certaines difficultés rencontrées au quotidien ont un impact sur la santé. Il y a aussi tous les projets de "santé communautaire" qui sont adressés aux gens du quartier. Nous faisons de la sensibilisation à l'alimentation. Nous organisons aussi des projets "vélos" pour essayer de stimuler le sport. Enfin, nous sommes très attentifs aux liens que nous tissons avec les patients. C'est une approche qu'on ne retrouve pas toujours dans les structures traditionnelles.*

<sup>67</sup> Ce témoignage a été recueilli le 11 octobre 2016 à Bruxelles.

<sup>68</sup> Ce témoignage a été recueilli le 10 octobre 2016 à Schaerbeek.



© Luc Hollands

## Luc Hollands

Luc Hollands<sup>69</sup> est agriculteur dans la région des Fourons dans le Limbourg. Il est également administrateur du MIG, une association de producteurs de lait belge qui s'est constituée en 2009, suite à la première crise laitière pour rejoindre l'association européenne EMB (European Milk Board). Enfin, il est représentant du FMB qui est la branche flamande du MIG en Flandre.

*Vers 2003, l'Europe a décidé de supprimer le système des quotas laitiers pour créer un marché mondial. Cette décision européenne a été prise pour satisfaire les accords de l'OMC. À présent, la logique est la même avec le TTIP. Avec d'autres agriculteurs, nous avons décidé de réagir en créant le MIG.*

*Tout d'abord, la mise en concurrence entre les pays est un réel problème avec l'ouverture mondiale des marchés. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, le climat est bien meilleur que le nôtre. Étant donné qu'il ne gèle jamais dans leur pays et que leurs bêtes peuvent rester en prairie toute l'année, les fermiers n'ont pas besoin d'investir dans une étable qui coûte 600 000 euros. Ils ont donc des coûts de production bien plus faibles que nous. Nous autres, nous ne pouvons pas produire à ces conditions-là. Par contre, au Canada, les agriculteurs pourraient être les grands perdants du CETA car le climat est beaucoup plus rude que chez nous. Ils ont donc des coûts beaucoup plus importants. Ce traité pourrait les anéantir.*

*Pour nous, le revers de la médaille se situe au niveau du secteur de la viande car les éleveurs américains élèvent leurs bêtes avec des antibiotiques et des hormones interdits chez nous. Ces techniques représentent tout de même une concurrence déloyale, étant donné que nous ne voulons pas nous diriger dans cette voie<sup>70</sup>. Nous ne souhaitons pas que nos bêtes soient élevées dans ces conditions. Il faut plutôt aller vers le bio et le circuit court.*

*L'accès aux terres est un autre problème. Nous risquons de perdre notre autonomie alimentaire. Il faut savoir que chaque fois qu'un agriculteur arrête son métier, ses terres sont accaparées par des personnes qui pensent uniquement à placer leur argent. Les terres servent de valeur refuge pour des propriétaires terriens fortunés. En conséquence, des fermiers sont maintenant obligés de louer des terres pour pouvoir travailler. C'est un retour à un système féodal. Imaginez que les importations soient bloquées ou qu'une guerre ait lieu, on se retrouverait sans alimentation pour nourrir la population.*

## Jérôme Van Ruychevelt

Jérôme Van Ruychevelt<sup>71</sup> travaille pour l'ASBL Z !, structure juridique qui sous-tend différents projets socioculturels et artistiques comme des festivals de musique (Esperanzah, le Verdur Rock, Jyva-Zick), une radio associative ou des projets d'éducation permanente. Son rôle dans cette structure est de faire des ponts entre les projets de l'ASBL et la société civile dans son ensemble.

*Les traités de libre-échange auraient des répercussions néfastes sur la culture à plusieurs niveaux.*

*La conséquence générale, c'est une homogénéité culturelle car la société de consommation a pour but de centraliser au maximum la production, y compris le secteur artistique dans de grandes sociétés de production. Ce processus débouche alors sur des grosses productions peu recherchées d'un point de vue artistique. On peut très bien remarquer ce phénomène au niveau de la musique et du cinéma. De la même manière que les produits dans l'alimentation se standardisent, les produits issus de l'industrie culturelle proposent très peu de diversité. Mais au-delà de l'art, la culture a trait à tout ce que nous faisons : la manière dont on se parle, dont on mange, le rapport à l'autre, au monde. Cette standardisation de la culture pourrait toucher toutes les sphères de notre vie.*

*Par ailleurs, une peur porte sur l'exception culturelle. En France, en Belgique, au Québec, des subsides sont alloués pour soutenir et booster des niches culturelles. Si ce n'était pas le cas, le marché les écraserait. Ces subsides protègent les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui n'ont pas les moyens d'entrer sur des plates-formes comme Spotify ou iTunes, mais qui font de la musique de bien meilleure qualité que d'autres artistes en tête*

*des ventes. C'est grâce à cette protection qu'on peut entendre des choses différentes, avec d'autres sonorités. Une société saine dépend de cette diversité. Par exemple, les radios publiques comme Pure FM, Classic 21 reçoivent des subsides pour programmer à discrimination positive ces artistes. Les centres culturels, les festivals ont besoin de ces fonds publics pour continuer à exister. Le TTIP pourrait remettre en cause cette politique mettant en avant des artistes, à travers les tribunaux d'arbitrage privés, qui permettraient à des sociétés de production de porter plainte contre la Belgique pour concurrence déloyale.*



<sup>69</sup> Ce témoignage a été recueilli le 12 octobre 2016 à Teuven dans le Limbourg.

<sup>70</sup> Nous pouvons interpréter les paroles de Luc Hollands de manière suivante : les éleveurs qui font le choix d'utiliser certains produits tels que des antibiotiques réalisent des gains de productivité importants par rapport aux fermiers qui décident de se tourner vers "le bio". Ils risquent donc de devenir plus compétitifs sur le marché que les agriculteurs qui souhaitent maintenir un élevage de qualité, avec des animaux élevés sans produits artificiels. Ce phénomène constitue donc un danger important pour la viabilité de l'exploitation de ces derniers.

<sup>71</sup> Ce témoignage a été recueilli le 7 octobre 2016 à Saint-Josse.

## 4. Des économies locales sacrifiées

Au-delà des graves dangers que fait courir l'harmonisation de ces règles sur l'environnement, l'agriculture, la culture, la santé ou encore les droits des travailleurs, nous pourrions imaginer que la majorité des entreprises tireraient un avantage réel de cette standardisation des lois, c'est du moins ce qu'affirment avec force les promoteurs du TTIP. Ainsi, Kris Peeters, ministre fédéral de l'emploi et de l'économie a déclaré que cet accord devrait être bénéfique pour les petites et moyennes entreprises (PME)<sup>72</sup>. Comme nous le verrons, cette analyse est loin d'être partagée par tout le monde. Analysons les raisons pour lesquelles les applications de ce traité de libre-échange pourraient être défavorables à la plupart des entreprises francophones de Belgique.

### Une concurrence déloyale

Tout d'abord, la valeur supérieure de l'euro par rapport au dollar représente un handicap pour l'économie européenne. Ainsi, cette différence empêche les produits européens de s'exporter facilement. Comme beaucoup d'entreprises européennes font du commerce sur des biens similaires ou très proches, le jeu de la concurrence donnerait un avantage net aux entreprises transnationales américaines. La flexibilité du dollar faciliterait davantage les exportations américaines par rapport aux européennes, échanges désormais rendus possibles grâce au nivellement des normes sanitaires, sociales et environnementales des deux continents. Une projection plausible serait la substitution d'un très grand nombre de produits européens par les produits américains, ce qui nuirait au développement des entreprises locales et donc, *in fine*, à l'emploi<sup>73</sup>.

Dans ce contexte de concurrence, les PME, moins tournées vers le commerce extérieur, se retrouveraient en position de faiblesse face à la puissance des moyens dont disposent les compagnies transnationales. À une autre échelle, c'est ce mécanisme qui a provoqué la quasi disparition de l'artisanat et de la paysannerie en Europe occidentale avec l'industrialisation de la production. Avec des États affaiblis par le nivellement des normes, on peut imaginer la catastrophe sociale que ce scénario laisse présager pour des petites ou moyennes structures.

À côté des arguments concernant l'exportation, les défenseurs du TTIP défendent régulièrement l'idée que ce traité créera de l'emploi en Europe. Certes, le TTIP pourrait générer des postes de travail en Europe, pas toujours de haute qualité, dans des multinationales ou certains secteurs spécifiques. Cependant, ces nouveaux

emplois ne pourraient compenser les probables faillites de petites ou moyennes entreprises. Des milliers de personnes, en ce compris des patrons d'entreprise, pourraient alors se retrouver sans travail<sup>74</sup>. Dans ce contexte, les disparités économiques de toutes sortes ne feraient qu'augmenter. Comme le note l'économiste Pierre Defraigne, *"le TTIP ne profitera-t-il pas surtout, du côté européen, à l'industrie allemande et à la City de Londres, creusant ainsi les divergences entre États et les inégalités sociales en Europe ?"*<sup>75</sup>

### Au-delà de l'opposition États-Unis/Europe

Il ne faudrait toutefois pas réduire la question à un combat États-Unis/Europe. Il est important de souligner que les petites structures américaines pourraient également souffrir du champ libre laissé aux multinationales européennes. En effet, rappelons que la grande majorité des entreprises des deux côtés de l'Atlantique, composées d'indépendants et de PME, profitent de la différence de normes entre les États ou les blocs-continentaux, pour se préserver de la concurrence de firmes disposant de moyens, d'infrastructures et d'expérience plus importants. Ainsi, lorsque les biens produits par de grandes compagnies transnationales sont bloqués aux frontières à cause des interdictions, des taxes ou des coûts élevés des ajustements, c'est toute une série d'entreprises de petite taille ou d'indépendants locaux qui respirent. Cette dimension essentielle permet d'entrevoir la possibilité d'une solidarité transcontinentale entre ces acteurs économiques locaux. La constitution d'une alliance entre ces victimes du libre-échange pourrait même être un enjeu de premier ordre, étant donné que les multinationales européennes et américaines, de leur côté, s'organisent déjà pour favoriser leurs intérêts. Lora Verheecke de Corporate Europe Observatory, explique que ces sociétés entretiennent d'étroites relations.

*Les promoteurs européens et américains du traité se connaissent très bien. La chambre américaine de commerce et Business Europe réunissant les plus grandes entreprises européennes font du lobbying ensemble.*

Si cette grande alliance n'existe pas encore, en Belgique francophone, beaucoup d'indépendants et de patrons de PME ont compris que le TTIP représentait une menace pour leur entreprise. Arnaud Deplae, secrétaire général de l'UCM, explique les raisons de leur engagement.

## Arnaud Deplae

Arnaud Deplae<sup>76</sup> est secrétaire général de l'UCM, principale organisation patronale francophone.

*Notre engagement contre le traité transatlantique a suivi trois phases.*

**Première phase.** La Commission européenne et le principal centre d'étude du PPE ont affirmé que le traité est négocié pour les PME, que celui-ci bénéficierait à 99% d'entre elles. Selon eux, les PME sont extrêmement flexibles et adaptables. Autrement dit, le TTIP est conçu pour elles. Ils avancent notamment le fait que la plupart des PME se consacrent à l'innovation technologique et que cet accord va leur ouvrir les portes du marché américain. Et si ce n'est pas le cas, elles sont, selon leur discours, de toute façon adaptées à la grande exportation. Enfin, s'il reste quelques entreprises non adaptées à l'exportation ou à l'innovation, elles seraient intégrées à une chaîne de valeur avec une grande entreprise qui bénéficiera de l'accord. Suite à cette sortie, certains ont mis en évidence le fait que ce traité est négocié en notre nom. Comme on avait publié un ou deux mois avant une étude sur les PME francophones en leur demandant quel était leur potentiel de croissance, on a comparé notre enquête aux projections avancées par la Commission européenne. Elles étaient en totale contradiction. On a remarqué qu'à peine 13% des entreprises tiraient ou espéraient tirer 50% de leur chiffre d'affaires de l'innovation. Au niveau de l'exportation, seulement 8% espéraient développer 50% de leurs bénéfices à travers l'exportation. On était très loin des 99% avancés par l'étude du PPE. En plus, lorsqu'on interrogeait les PME, l'exportation concernait surtout les pays limitrophes comme les Pays-Bas, la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ce ne sont pas du tout des partenaires transatlantiques. Certaines entreprises font de l'exportation de l'autre côté de l'Atlantique, mais elles sont



© Arnaud Deplae - UCM

dans un marché de niche. Ces dernières ont un avantage concurrentiel. Dès lors, les quelques barrières tarifaires et administratives ne les ont pas empêchées de conquérir de nouveaux marchés.

Restait l'argument concernant la chaîne de valeur. Nous avons observé que 18 % seulement des PME espéraient croître à travers la sous-traitance avec une grosse entreprise. Beaucoup d'indépendants sont par dans un rapport direct avec le consommateur. Par ailleurs, Caterpillar<sup>77</sup> est un bon exemple qui illustre le fait qu'on ne peut pas tout miser sur les très grandes entreprises. Il faut plutôt construire un maillage de PME plutôt que de tout tabler sur les multinationales. Si une PME disparaît malheureusement, cette faillite ne met pas en péril tous les autres acteurs économiques d'une région. Or, le traité transatlantique créerait une plus grande dépendance par rapport à des entreprises dont les centres de décision sont à l'étranger.

<sup>72</sup> [www.levif.be/actualite/belgique/kris-peeters-croit-en-un-impact-positif-du-ttip](http://www.levif.be/actualite/belgique/kris-peeters-croit-en-un-impact-positif-du-ttip).

<sup>73</sup> Les conséquences sur les PME auraient un impact directement sur l'emploi. En effet, selon une étude réalisée en 2015, 60% des emplois en Belgique sont fournis par les PME : [www.sdworx.be/fr-be/sd-worx-r-d/publications/communiqués-presse/2015-02-19-pme-incontestablement-les-plus-grands-employeurs](http://www.sdworx.be/fr-be/sd-worx-r-d/publications/communiqués-presse/2015-02-19-pme-incontestablement-les-plus-grands-employeurs)

<sup>74</sup> Les pertes d'emplois importantes ont également des conséquences sur le pouvoir d'achat des individus. Au-delà du fait qu'un grand nombre de personnes se retrouvent sans revenus issus du travail, un haut taux de chômage provoque une pression à la baisse des salaires. Cette remarque nous permet de contester l'argument selon lequel le TTIP pourrait relancer la consommation. Soulignons à ce propos que des organisations de défense des consommateurs belges, comme Test-achats ont pris position contre le TTIP.

<sup>75</sup> Carte blanche de la Libre Belgique, 28 novembre 2013.

<sup>76</sup> Ce témoignage a été recueilli le 13 octobre 2016.

<sup>77</sup> Caterpillar, multinationale américaine, a fermé un de ses sites de production situé à Gosselies, au mois de septembre 2016.

*En résumé, il reste à peine 25% des PME qui sont susceptibles de tirer avantage du TTIP. On ne remet pas en cause l'idée de faire du commerce international et il n'y a aucun anti-américanisme chez nous. Mais le fait qu'on nous prenne comme bouclier a déplu.*

**Deuxième phase.** *L'Europe consacre beaucoup d'énergie à ce traité. On s'est posé la question : à quoi devrait-elle plutôt la consacrer ? Le marché commun aujourd'hui ne fonctionne pas bien. Si vous lisez l'étude commandée par Kris Peeters sur les petites et moyennes entreprises, les concepteurs de l'étude commencent par dire que les entreprises de moins de 50 employés sous-performent sur le marché international par rapport aux plus grandes entreprises. Selon nous, il faut d'abord enseigner aux PME à exporter avant de signer un tel traité. On met la charrue avant les bœufs. Il faut d'abord soutenir les PME qui forment la colonne vertébrale de notre économie.*

**Troisième phase.** *Le risque est réel de ne plus avoir de protection des marques locales, des appellations d'origine contrôlée. Comme le rappelle le président du Gouvernement wallon, Paul Magnette, il est possible que, demain, avec le CETA, un jambon d'Ardenne fabriqué à Chicago passe par le Canada et arrive en Wallonie. Ce qui nous bloque enfin, c'est cette justice de classes avec ces tribunaux d'arbitrage privés. Une justice qui coûterait des centaines de milliers d'euros n'est pas accessible aux petites entreprises.*

## Quels enseignements ?

Tous ces témoignages récoltés sur le terrain sont révélateurs de l'ampleur de la contestation contre le TTIP. Une organisation patronale, un groupement de producteurs laitiers, une association promouvant des événements culturels, une maison médicale et une coupole d'organisations chrétiennes comprenant, entre autres, une organisation syndicale défendent une position commune : l'arrêt ou la suspension des négociations<sup>78</sup>.

Des milieux que l'on pensait hermétiques les uns aux autres, avec des intérêts parfois divergents, convergent donc vers une critique d'un même accord commercial. Ce phénomène est d'autant plus interpellant que chacun de ces acteurs aboutit à ces conclusions au départ d'analyses pointues sur des enjeux de société relativement différents.

Sur base des arguments développés par chacune des personnes interviewées, une menace plane donc à la fois sur les soins de santé, la culture, l'égalité homme-femme, l'agriculture familiale de proximité, les droits du travail des ouvriers et l'économie locale des patrons de PME. Ce constat commun débouche-t-il sur des actions communes ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre dans la mobilisation contre le TTIP ? La mobilisation porte-t-elle ses fruits ? Quelles sont les conditions de succès d'une mobilisation ? L'analyse de différentes formes d'engagement permettra d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

---

<sup>78</sup> La formule "stop" est le terme rassembleur choisi par la plateforme STOP TTIP & CETA comme dénominateur commun des positions exprimées par de nombreuses associations.







# CHAPITRE 3

## PASSAGES À L'ACTION

Depuis la première alerte lancée par Bruno Poncelet<sup>79</sup> en 2011, le mouvement d'opposition contre le TTIP n'a cessé de gagner de l'importance en Belgique<sup>80</sup>. Au début du mois de novembre 2016, la plateforme belge "no-transat<sup>81</sup>" comptabilisait près de 60 000 citoyens et 320 associations signataires d'un texte d'opposition au marché transatlantique.

À côté de ces chiffres, des débats, des conférences ou des workshops participatifs sont organisés toutes les semaines par de nombreuses associations pour renforcer les consciences citoyennes face à ce grand enjeu de société. Par ailleurs, des actions de protestation sont menées régulièrement auprès de la classe politique. La manifestation organisée le 20 septembre 2016 a rassemblé plus de 15 000 personnes d'origines sociales diverses dans les rues de Bruxelles. Agriculteurs, étudiants, chômeurs, professionnels de la santé, représentants d'ONG, enseignants, pensionnés, responsables politiques, ouvriers, indépendants ou employés dans une entreprise se sont retrouvés côte à côte devant les institutions européennes pour dénoncer un même texte.

La médiatisation de ce mouvement en ébullition a atteint son apogée le 16 octobre 2016, lorsque, devant les caméras du monde entier, Paul Magnette, Ministre-Président de la Région wallonne annonçait, avec le soutien du Gouvernement wallon et d'une grande partie de la population<sup>82</sup>, qu'il refusait de donner les pleins pouvoirs au Gouvernement fédéral pour signer le CETA, traité considéré par de nombreux observateurs de la société civile, comme le cheval de Troie du TTIP. Cette secousse médiatique, ressentie aux quatre coins de la Belgique, s'est propagée au-delà de nos frontières, en Europe et même au-delà de l'Atlantique.

<sup>79</sup> Bruno Poncelet est économiste et formateur au CEPAG (Centre d'Éducation Populaire André Genot attaché à la CGSP-FGTB). Il est le premier à avoir averti la société civile belge sur les dangers de futurs traités transatlantiques en préparation.

<sup>80</sup> Au niveau européen, une pétition contre les traités transatlantiques comporte plus de 3 400 000 signatures de personnes ou d'organisations différentes : [stoptafta.wordpress.com/2016/04/24/](http://stoptafta.wordpress.com/2016/04/24/). Par ailleurs, des manifestations ont eu lieu dans de nombreux pays d'Europe.

<sup>81</sup> No-transat est la première alliance créée en 2011 par Bruno Poncelet qui a préparé le terrain à d'autres mouvements de coalitions qui sont apparus par la suite : No-trans [www.no-transat.be/adhere/texte-plateforme](http://www.no-transat.be/adhere/texte-plateforme)

<sup>82</sup> Selon un sondage d'IVOX, plus de 70% de la population soutenait le Gouvernement wallon : [www.lalibre.be/actu/belgique/ceta-plus-de-70-des-francophones-soutiennent-l-action-de-paul-magnette](http://www.lalibre.be/actu/belgique/ceta-plus-de-70-des-francophones-soutiennent-l-action-de-paul-magnette)

Malgré l'opacité qui planait sur les négociations et l'absence complète de connaissances de nombreux citoyens sur l'un des enjeux majeurs de notre société, en quelques années, la question de la régulation du commerce international à travers la mise en lumière des traités transatlantiques (TTIP et CETA) est parvenue à se frayer un chemin parmi de nombreuses consciences citoyennes et à s'imposer dans la grande majorité des espaces politiques et médiatiques. Toutefois, le combat contre l'instauration de tels traités est loin d'être achevé. La signature récente du CETA par la Belgique, en dépit de l'opposition momentanée des représentants politiques francophones, et la poursuite des négociations sur le TTIP incitent à penser que la lutte contre les mécanismes de dérégulation du commerce international reste, plus que jamais, nécessaire.

Le chapitre suivant se propose d'une part, de donner un aperçu des différents modes d'action mobilisés par des acteurs engagés que ce soit par l'intermédiaire de grandes plateformes coalisées ou d'autres initiatives locales, individuelles ou associatives. Nous verrons qu'une large gamme de possibilités d'engagement s'offre aux citoyens désireux de rallier la lutte contre cet accord. D'autre part, les propos recueillis par les personnes interrogées permettent de mener une réflexion générale sur des actions politiques qui dépassent la seule participation aux mécanismes de la démocratie représentative. Les différentes formes d'action mises en œuvre contre le TTIP sont-elles complémentaires ? De quoi dépendait la réussite de la mobilisation ? En termes d'action, quels sont les défis futurs pour la société civile organisée ?

## 1. Coalitions et convergence des luttes

À côté du rôle fondamental joué par les lanceurs d'alerte tels que Bruno Poncelet, sentinelle qui a dévoilé l'existence même des négociations, trois plateformes belges aux modes d'action et d'organisation bien spécifiques œuvrent par leur travail de sensibilisation citoyenne et d'interpellation du monde politique, à la constitution d'une masse critique indispensable à la création d'un rapport de force avec les promoteurs des accords de nouvelle génération.


### 1. L'ALLIANCE D19-20

L'Alliance d19-20 est une plateforme nationale qui regroupe des syndicats, des agriculteurs, des ONG, des citoyens, des organisations syndicales et des organisations de jeunesse<sup>83</sup>. Parallèlement à la résistance contre les politiques d'austérité menées au niveau européen, cette alliance se bat contre les traités de libre-échange de nouvelle génération tels que le TTIP et le CETA. Conscients de l'impasse des luttes isolées contre ces traités menées par la Commission européenne avec l'assentiment des États, des représentants de divers secteurs d'activités et organisations se sont rendu compte, il y a presque trois ans, de la nécessité de la construction d'un front commun. Myriam Djegham, impliquée avec le MOC<sup>84</sup> depuis l'origine de l'Alliance, nous en explique sa genèse.

*L'Alliance d19-20 est née après une manif contre le TSCG<sup>85</sup>. Les agriculteurs nous avaient demandé s'ils pouvaient intervenir sur l'estrade à la fin de la manifestation. Après celle-ci, on s'est réunis et on s'est rendu compte que nos préoccupations et les intérêts des travailleurs rejoignent ceux des agriculteurs qui défendent une agriculture familiale et paysanne. Après cela, on a décidé d'organiser un blocage du sommet européen les 19 et 20 décembre 2013<sup>86</sup>, avec comme objectif de montrer justement la convergence des intérêts de tous ces individus majoritaires dans la société face à des textes extrêmement dangereux.*

Luc Hollands<sup>87</sup>, à l'initiative de ce vaste mouvement, nous explique que des agriculteurs du MIG et de l'EMB<sup>88</sup> ont lancé un appel pour que d'autres associations partageant leurs inquiétudes les rejoignent au sein de cette union.

*Je suis à l'origine de l'Alliance d19-20 avec Raf Verbeke<sup>89</sup>. Ensemble, on a fait une sorte de croisade pour trouver des partenaires. Comme finalement on menait le même combat que les ouvriers, il était important de créer une plateforme large.*



L'exigence d'une convergence des luttes pour ces organisations s'explique par la nécessité de construire un rapport de force face au front constitué par les lobbies, les commissaires et les représentants politiques défendant cet accord. Convaincus que ces traités négociés par la Commission européenne touchent de nombreux aspects de la vie des citoyens et de leur descendance, les membres de l'Alliance visent un dépassement des clivages et des luttes sectorielles pour interpeller le monde politique.

### *Les membres de l'Alliance visent un dépassement des clivages et des luttes sectorielles pour interpeller le monde politique*

*Dans le contexte actuel de régression sociale, de peu d'espoir pour une transition écologique, d'atteintes aux services publics et d'ombres sur la démocratie, nous sommes tous et toutes persuadés de la nécessité de convergence des multiples résistances à des décisions politiques et économiques dangereuses pour notre avenir et celui des générations futures<sup>90</sup>.*

### **La désobéissance civile**

Dès le départ, les membres de l'Alliance ont mis en avant la nécessité d'interpeller le monde politique belge et européen à travers les mouvements d'occupation et de désobéissance civile. Hugo Périlleux Sanchez<sup>91</sup>, citoyen engagé, souligne la spécificité de ce mode d'action et l'impact médiatique que celui-ci a eu.

*Nous menons des actions de désobéissance civile. Nous ne demandons aucune autorisation à la police pour occuper des lieux publics. Nous la prévenons seulement que nous allons faire une action.*

*Depuis 3 ans, des actions assez fortes ont été menées. Celles-ci ont parfois débouché sur des arrestations. Si nous avions demandé la permission, nous n'aurions pas bénéficié d'autant de marges de manœuvre. Notre volonté était tout de même de déranger. En mai 2014, à l'occasion de l'European Business Summit<sup>92</sup>, il y a eu à peu près 240 arrestations de personnes parmi lesquelles quatre députés. Cet événement avait fait beaucoup de bruit. Cette manifestation a constitué un moment-pivot dans l'histoire de la mobilisation contre le TTIP et le CETA : suite à l'emballement médiatique qui a suivi, les gens ont commencé à s'intéresser davantage à ces traités de libre-échange.*

<sup>83</sup> La coordination est principalement assurée par les organisations suivantes : Flemish Milk board, MIG, CNE, Constituante, JOC (jeunes ouvriers chrétiens), MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), ACW, Bewing.net, ACV Brussel-Halle-Vilvoorde, ACOD-LBR Openbare Diensten, CEO, CADTM, MPEVH.

<sup>84</sup> Le MOC est le Mouvement Ouvrier Chrétien.

<sup>85</sup> Le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance) est un pacte budgétaire européen que 25 des 27 États européens ont ratifié. Celui-ci est entré en vigueur en 2013. Plus communément, ce traité est également appelé "Traité d'Austérité".

<sup>86</sup> Ces dates sont à l'origine de l'appellation "d19-20".

<sup>87</sup> Luc Hollands s'engage également contre le TTIP à travers des actions de sensibilisation qu'il mène dans sa ferme, dans le Limbourg : "je reçois dans mes gîtes, entre 10 000 et 15 000 personnes chaque année. Ce n'est pas rien. Souvent, je leur explique d'où vient le fromage qu'il mange et je lance des débats. Le cadre de la ferme permet d'expliquer beaucoup mieux ce genre d'enjeux qu'un supermarché dans lequel je distribuerais des tracts."

<sup>88</sup> European Milk Board est un groupement de producteurs laitiers européen.

<sup>89</sup> Raf Verbeke est un autre producteur laitier très impliqué dans l'Alliance d19-20.

<sup>90</sup> [www.d19-20.be](http://www.d19-20.be)

<sup>91</sup> Hugo Périlleux Sanchez s'est également engagé contre le TTIP, dans sa commune, Watermael-Boisfort, en tant qu'élu communal. Ce témoignage a été recueilli le lundi 12 septembre 2016 à Ixelles.

<sup>92</sup> L'European Business Summit est un rassemblement de différents lobbies européens qui se tenait, en mai 2014, au palais d'Egmont à Bruxelles.

## La désobéissance civile, légitime ?

D'après Henry David Thoreau<sup>93</sup>, la désobéissance civile consacre le droit moral de refuser l'allégeance à une autorité politique lorsque son caractère illégitime est manifeste. Dans l'esprit des activistes mobilisés dans le cadre de l'Alliance d19-20, le caractère anti-démocratique des négociations et le danger que fait courir l'adoption du TTIP sur les droits fondamentaux des citoyens, double délit majeur, autorisent au moins un délit mineur : l'occupation massive et pacifique de lieux publics sans autorisation légale pour manifester pacifiquement son indignation.

Pour le philosophe anglais des Lumières, John Locke, les gouvernants sont élus pour assurer une protection à l'ensemble de la population, en la préservant notamment des aspirations de grandeur et de conquête de ses membres ou de prédateurs extérieurs. Les citoyens acceptent ainsi de limiter leurs libertés par des lois et de transférer une partie de leur pouvoir à l'autorité étatique en échange de cette protection. C'est ce contrat tacite qui fonde la légitimité du pouvoir. C'est ce que John Locke appelle "le contrat social".

Comme dans tout contrat, les deux parties, peuple et élus dans ce cas, ont des obligations et des devoirs. Si les élus ne remplissent plus leurs obligations de protection, le peuple n'est plus en devoir de respecter les siennes. C'est alors que la désobéissance civile peut être envisagée de façon légitime.

## Impacts sur le monde politique

Outre l'impact médiatique que ces actions spectaculaires ont eu sur la conscience citoyenne, Luc Hollands a également mesuré des effets sur le monde politique.

*Grâce à la pression que l'on a mise, les ministres nous invitent systématiquement. Avant, ils prenaient les représentants du MIG pour des anarchistes. À présent, ils ne traitent plus seulement avec les autres syndicats agricoles comme la FWA<sup>94</sup> ou la FUGEA<sup>95</sup>. Ils nous invitent à la table des discussions.*

De son côté, Myriam Djegham ajoute avec fierté que la décision de différents parlements régionaux belges de ne pas donner les pleins pouvoirs au Gouvernement fédéral pour ratifier ces traités est le résultat direct de ce genre d'actions.

*En trois ans, on a vu une évolution significative. Bon nombre d'hommes politiques<sup>96</sup> reconnaissent d'ailleurs que s'ils se sont intéressés à ces traités de libre-échange, c'est grâce à la société civile. Aujourd'hui, lorsque l'on voit la décision du Gouvernement régional wallon, de la Région bruxelloise et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de ne pas donner de délégation du pouvoir au fédéral pour signer les traités, on peut être fiers de la mobilisation citoyenne. Par contre, les membres flamands de d19-20, très actifs mais minoritaires dans le mouvement, font le constat qu'il est difficile de mobiliser au Nord du pays. Il y a une asymétrie à ce niveau<sup>97</sup>.*

## Une concertation internationale

Selon Myriam Djegham, si les actions du mouvement s'organisent dans le cadre national, ses membres ont toujours été attentifs à tisser des relations avec d'autres plateformes étrangères afin de constituer un ancrage international.

*Après la création de l'Alliance d19-20 au niveau belge, les membres de la plateforme ont rapidement été en contact avec "Alter Summit"<sup>98</sup> qui est une plateforme européenne qui nous a permis de faire un appel à la solidarité internationale : des Français, des Italiens, des Allemands et des Espagnols sont venus participer aux actions qu'on avait programmées. Il y a aussi des plateformes dans plusieurs pays d'Europe. Il était important de discuter avec elles et de s'aligner sur les journées d'actions européennes et internationales qui étaient organisées. Mais on ne conçoit donc pas directement les actions au niveau européen parce qu'on estime qu'il y a déjà suffisamment de travail à réaliser sur le terrain. Si chacun dans son pays s'emploie à faire de la sensibilisation et à construire le rapport de force, la coordination européenne et internationale se fera.*



## Un laboratoire démocratique

À côté du combat contre le TTIP et de l'objectif d'interpellation du monde politique, les moteurs fondateurs de l'Alliance avaient le souci à la fois de rester neutres politiquement et d'ouvrir cette plateforme aux citoyens désireux de s'engager contre le TTIP. Une des spécificités de l'Alliance est donc sa composition hybride.

*L'Alliance d19-20 est non partisane en ce sens qu'elle ne souhaite être liée à aucun parti. Le fonctionnement allie la forme d'une plateforme d'organisations à celle d'un mouvement d'individus.*<sup>99</sup>

Les principaux moteurs de l'Alliance ont toujours été soucieux de maintenir cette identité mixte, et ce, malgré les difficultés. En effet, comment laisser un espace de parole et d'action aux citoyens face aux représentants de mouvements puissants tels que des syndicats ou des associations d'agriculteurs ? D'après Myriam Djegham, au-delà même de l'objet de la résistance, cette difficile équation démocratique constituait un des enjeux de l'Alliance.

*Bon nombre d'hommes politiques reconnaissent d'ailleurs que s'ils se sont intéressés à ces traités de libre-échange, c'est grâce à la société civile*

*Il s'agissait de concilier démocratie représentative et démocratie participative. Par essais-erreurs, il y a eu un exercice de démocratie interne très enrichissant. C'était le cas avec les autres organisations également. Le fait qu'on ait travaillé ensemble, il y a eu des contaminations. La vision des uns et des autres a été modifiée positivement. Il y a eu une connaissance et une confiance respectives qui n'existaient pas avant. Aujourd'hui, nous serions davantage capables qu'il y a trois ans de définir un projet de société commun. Le fait de manifester sur un tracteur, pour nous, ça a une dimension symbolique forte. La puissance du sentiment que l'on peut avoir lorsqu'on est ensemble, c'est quelque chose. Dans l'histoire de la Belgique, il faut peut-être remonter quelques années en arrière avant de retrouver une pareille cohésion.*

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- Le dépassement des clivages entre des personnes ou des groupes issus de milieux différents pour constituer une alliance passe parfois par des initiatives individuelles. Dans le cas présent, ce sont deux agriculteurs qui sont à l'initiative de l'alliance d19-20. Une impulsion individuelle où germe un projet est parfois nécessaire pour que celui-ci prenne de l'ampleur.
- Des capacités d'écoute et de décentrement sont indispensables pour que se crée un collectif d'actions.
- Des actions de désobéissance civile peuvent déboucher sur des effets politiques et médiatiques importants. Le blocage du sommet européen du mois de mai 2014 a permis à la problématique des traités transatlantiques de se frayer une place parmi un grand nombre de consciences citoyennes et politiques.
- Le caractère hybride et démocratique d'une plateforme d'actions comporte le double avantage, de créer une certaine forme d'émulation chez les acteurs engagés et de favoriser une meilleure connaissance réciproque.

<sup>93</sup> Henry David Thoreau est un poète et philosophe américain du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>94</sup> FWA : initiales de la Fédération wallonne de l'agriculture. Il s'agit d'un syndicat agricole.

<sup>95</sup> FUGEA : initiales de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs.

<sup>96</sup> Dans son discours du 16 octobre 2016 au Parlement wallon, Paul Magnette, Ministre-Président de la Région wallonne, reconnaissait le rôle fondamental qu'avait joué la société civile dans la prise de conscience des dangers que comportait un traité comme le CETA.

<sup>97</sup> Luc Hollands fait également le constat de cette asymétrie dans son propre secteur : "ce qui est dramatique, c'est que le Boerenbond (principal syndicat agricole flamand) a une position tout à fait libérale. Dans les faits, ce n'est pas un syndicat d'agriculteurs mais une multinationale qui pousse ses agriculteurs vers ce système industriel."

<sup>98</sup> [www.altersummit.eu](http://www.altersummit.eu)

<sup>99</sup> [www.d19-20.be](http://www.d19-20.be)

## 2. STOP TTIP & CETA

À la fin de l'année 2015, les membres de l'Alliance d19-20 se sont rendu compte que beaucoup de personnes et d'organisations qui militaient contre le TTIP n'adhéraient pas au choix du mode d'action (la désobéissance civile) choisi par ce mouvement et à la radicalité de son discours<sup>100</sup>. En d'autres termes, l'Alliance faisait peur à certaines associations. Michel Cermak, chargé de recherche et de plaidoyer au CNCD-11.11.11 confirme ce constat.

*L'Alliance d19-20 présentait des modes d'action novateurs et des modes de décisions internes intéressants, mais une grosse difficulté pour le CNCD-11.11.11 et d'autres associations était l'absence de demande d'autorisation à la police pour organiser des blocages ou des manifestations. C'était un cadre assez insécurisant. Pour créer la grande coalition que tout le monde voulait, je leur ai recommandé, au mois d'octobre 2015, d'être un peu plus flexible sur leur discours et de peut-être modifier l'étiquette du mouvement.*

### Une intense négociation

Par ailleurs, les rassemblements organisés par l'Alliance d19-20 plafonnaient à 4000 personnes en 2015. C'est de ce constat d'impasse du mouvement et de cette volonté d'ouverture de nombreux acteurs qu'est née la plateforme STOP TTIP & CETA, après un long processus de rencontres et de discussions pour arrondir les angles de part et d'autre. Dans ce cadre, le CNCD-11.11.11 et ses représentants ont joué un rôle-clé pour tisser des liens et faire évoluer les positions de toutes les parties, de façon à mettre d'accord tout le monde sur une déclaration commune. Michel Cermak témoigne.

*En avril 2016, nous avons abouti à une lettre commune signée par un très grand nombre d'organisations. C'est lors d'une réunion qu'on est arrivé à se mettre d'accord sur les mots magiques qui rassemblaient tout le monde. Chacun, au départ avait ses lignes rouges et ses mots-clés. La CSC était par exemple favorable à une "suspension" des négociations du TTIP et du CETA pour repartir sur de nouvelles bases. Du côté de l'Alliance d19-20, le mot-clé était "non" aux deux traités. À travers les négociations, on a fini par trouver un compromis autour du mot "STOP". Pour certains, on peut "stopper" définitivement le processus, pour d'autres, on peut stopper pour repartir plus tard. D'où le titre de la coalition, "STOP TTIP & CETA". La déclaration commune était : "Nous nous opposons à la signature des traités tels qu'ils sont. Nous demandons que soient stoppées les négociations qui ne pourraient reprendre un jour que sur base d'un tout autre mandat"<sup>101</sup>.*

C'est suite à ce processus qu'est apparue cette grande plateforme nationale, carrefour de la mobilisation qui a succédé aux plateformes d19-20 et no-transat qui préparaient le terrain depuis quelques années. Michel Cermak souligne l'apport capital de Bruno Poncelet lors de la création de STOP TTIP & CETA. En effet, celui-ci s'est présenté avec les coordonnées d'environ 50 000 signataires qu'il avait obtenues par l'intermédiaire de la plateforme no-transat. Cette pétition et les adresses qui l'accompagnaient ont représenté un gain de temps considérable au niveau de la communication du mouvement.

### Une grande coalition nationale

Ensuite, la plateforme a organisé une assemblée de convergence pour élargir un maximum la base militante en invitant tous les collectifs locaux à la rejoindre et à manifester le 20 septembre 2016. Hugo Périlleux Sanchez, impliqué dans l'Alliance d19-20 confirme que le mouvement a pris une autre dimension, avec un élargissement de la base militante concomitant à une transformation de la forme de la contestation.

*Avec STOP TTIP & CETA, d'autres groupes nous ont rejoints comme le CNCD-11.11.11, les mutuelles, des syndicats<sup>102</sup> qui n'étaient pas dans l'Alliance d19-20, des associations de défense des consommateurs comme Test-Achats, La Ligue des Droits de l'Homme et des associations de défense de l'environnement. À partir de ce moment, il y a eu une dynamique plus institutionnelle avec par exemple une manifestation autorisée<sup>103</sup> qui contrastait avec les actions de désobéissance civile de masse que menait l'Alliance d19-20.*

Luc Hollands, engagé depuis le départ dans l'Alliance d19-20, a vu d'un bon œil cette évolution. En effet, selon l'agriculteur du MIG, si la désobéissance civile a pu avoir des effets réels sur la prise de conscience du monde politique, elle empêchait certaines organisations de les rejoindre dans une ligue plus large.

*Selon moi, les actions menées par l'Alliance ont toujours été un peu trop "activistes", dans le sens où elles faisaient un peu peur aux gens. C'est d'ailleurs une bonne chose que la plateforme STOP TTIP & CETA soit née car celle-ci était plus accessible à tout le monde. Les gens ont peur des actions plus dures. Lorsqu'on se bat pour le prix du lait avec les agriculteurs, les gens comprennent facilement qu'on bloque des axes routiers avec des tracteurs. Le TTIP, lui, est un combat plus abstrait. Je devais rester crédible vis-à-vis des fermiers qui étaient derrière moi et ce n'était pas toujours facile. Moi-même, il m'a fallu du temps pour comprendre que la désobéissance civile pouvait être pacifique. Par contre, il est clair que si on reste trop gentil, on n'obtient rien non plus, ou alors il faut un grand mouvement de masse.*



## Des divergences

Même avec une ouverture et un changement dans la façon d'envisager l'action, la plateforme STOP TTIP & CETA n'est pas parvenue à convaincre toutes les organisations engagées contre le TTIP de les rejoindre sur un front d'action uni. On pense notamment à l'UCM, organisation patronale francophone, en accord avec toutes les autres organisations citées sur l'idée d'une opposition au TTIP, mais qui a refusé d'apposer sa signature à un des courriers envoyés aux responsables politiques. L'UCM n'a pas non plus participé à la manifestation du 20 septembre 2016 organisée par la plateforme. Arnaud Deplae, secrétaire général de l'UCM, explique les raisons de cette prise de distance de l'organisation.

*On ne peut pas tout valider. Fondamentalement, l'UCM est opposée à tout mouvement de grève et de manifestation qui déstabilise les entreprises. Pendant que des travailleurs marchent dans la rue de la Loi, ils ne font pas fonctionner leur entreprise. On ne peut pas tout cautionner.*

*J'ai aussi été en contact avec le CNCD-11.11.11 qui nous a demandé si on pouvait apposer notre signature à un de leurs courriers. Mais alors qu'on était, au même moment, en opposition au groupe des 10 avec le banc syndical, c'était compliqué pour nous de signer un courrier commun où nous étions la seule organisation patronale<sup>104</sup>. [...] Dès lors, on a enlevé les considérations qui nous paraissaient*

*non économiques. On a repris le corps du texte qu'on a signé au nom de l'UCM et qu'on a envoyé aux mêmes destinataires. On a utilisé des canaux un peu similaires, mais la manifestation du 20 septembre dernier, ce n'est pas du tout dans la tradition d'une organisation patronale.*

*Comme organisation patronale, on fait avant tout du lobbying. On a participé à des conférences, des séminaires, des colloques. J'ai été invité plusieurs fois par des organisations européennes à venir exprimer conjointement aux ONG le point de vue économique d'une organisation patronale. En même temps, je me suis rendu dans des écoles de village pour débattre de cette thématique. On a aussi eu des prises de position dans la presse écrite et radiophonique.*

Même absent des manifestations, l'UCM a, parallèlement à la grande coalition STOP TTIP & CETA, contribué à faire monter la pression sur les différents gouvernements<sup>105</sup>. Dans ce contexte, la manifestation du 20 septembre 2016 et la résistance du Gouvernement wallon à la signature du CETA un mois plus tard ont constitué l'aboutissement d'un cycle de mobilisation commencé il y a cinq ans.

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- La constitution d'une grande ligue entre des associations aux traditions et aux intérêts divergents nécessite un long processus démocratique, de discussions et de débats.
- La construction d'une grande ligue s'établit sur base d'une déclaration commune qui constitue le dénominateur commun de toutes les parties. La formule "STOP TTIP & CETA" a constitué par exemple un point de jonction qui suppose nécessairement des compromis.
- L'importance des divergences entre les parties empêche parfois un ralliement complet des groupes mobilisés au sein d'une même alliance. L'UCM est par exemple restée à l'écart de la plateforme.
- Un grand rassemblement des énergies apparaît comme une dimension essentielle pour espérer des effets politiques.

<sup>100</sup> Les membres de l'Alliance d19-20 étaient favorables à un arrêt pur et simple des négociations, tandis que d'autres associations demandaient une suspension de celles-ci.

<sup>101</sup> Le témoignage de Michel Cermak a été recueilli le 3 novembre 2016 à Bruxelles.

<sup>102</sup> La FGTB et la CSC n'étaient pas dans l'Alliance d19-20.

<sup>103</sup> Il s'agit de la manifestation du 20 septembre 2016. Soulignons que cette manifestation qui a rassemblé environ 15 000 personnes s'est tenue un mardi soir. On peut supposer que le nombre de participants aurait été plus élevé si celle-ci avait eu lieu un samedi ou un dimanche.

<sup>104</sup> Selon Michel Cermak, ces difficultés étaient réciproques pour certains syndicats pour lesquels il aurait été difficile de se joindre à une organisation patronale dans une manifestation. Cette absence de front commun dans la rue n'a pas empêché l'UCM de travailler avec le CNCD-11.11.11. Ceux-ci ont par exemple écrit une carte blanche dans leur magazine, *Union et Actions*, journal adressé aux PME et aux entrepreneurs francophones belges.

<sup>105</sup> À ce sujet, Michel Cermak rappelle le rôle essentiel du plaidoyer politique de la société civile qui, depuis 2013, a fourni un travail important de sensibilisation et de lobbying auprès des partis politiques en confrontant notamment les programmes des partis aux textes des traités.



### 3. TTIP GAME OVER

Parallèlement à la plateforme STOP TTIP&CETA, s'est développée en 2016, la dynamique "TTIP Game Over". Après avoir parcouru le site internet<sup>106</sup> de ce mouvement et rencontré plusieurs membres de ce collectif, nous avons appris que TTIP Game Over était un appel d'activistes à mener des actions de désobéissance civile, non violentes, décentralisées contre le TTIP et le CETA. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des "Climate Games" qui ont été menés à Paris pendant la COP21, à la fin de l'année 2015.

Parmi ces actions, on peut penser aux actions chocs menées par le groupe affinitaire<sup>107</sup> "EZLN"<sup>108</sup>, clin d'œil au mouvement activiste du Mexique<sup>109</sup>. Le modus operandi de ce collectif est simple : un lieu symbolique qui représente les intérêts des sociétés transnationales, une heure, un rendez-vous et des personnes déguisées en animal. Ainsi, ces personnes envahissent un endroit comme l'esplanade de la Commission européenne ou une banque, mettent le lieu sans dessus dessous et terminent par une danse, une sorte de "haka" en criant "We are nature defending itself"<sup>110</sup>.

L'EZLN s'oppose avant tout au changement climatique et à la destruction des écosystèmes, mais il s'attaque également au TTIP par les effets néfastes que l'application de celui-ci pourrait avoir sur l'environnement. Ces actions sont généralement joyeuses, festives, dérangeantes car des individus au visage couvert par un masque pénètrent tout de même dans des lieux dont l'accès leur est interdit. L'EZLN rassemble de plus en plus de personnes. Média-tiquement, ses actions attirent également l'attention et la curiosité des internautes avec des vidéos visionnées des milliers de fois.

Outre les actions de l'EZLN, TTIP Game Over se décline en de multiples actions de désobéissance civile de tout ordre. Diverses opérations de blocage de sommets européens ont été réalisées par le groupe affinitaire "TTIP Block Down". Depuis quelques mois, ont eu lieu des opérations de piratage de différents écrans publicitaires de Bruxelles<sup>111</sup>, des flashmobs<sup>112</sup> ou encore l'action *Petitpatapont*<sup>113</sup> à travers laquelle une trentaine de ponts et d'entrées de tunnel de Bruxelles ont été repeints avec l'inscription "Stop CETA" ou "Stop TTIP". Enfin, depuis quelques mois, on observe un peu partout dans les rues de Bruxelles, sur les murs, les feux rouges ou des panneaux de signalisation, des autocollants estampillés du slogan "TTIP Game Over". Des publicités présentes dans les bouches de métro ont également été remplacées par des affiches appelant à la résistance. Lors du premier *round* de mobilisation mené au début du mois de juillet 2016 par des activistes, une vingtaine d'actions ont ainsi été réalisées, mobilisant plus ou moins 500 personnes.

Pour en savoir davantage sur les spécificités de ce mode d'action ainsi que sur la façon dont ses membres s'organisent et justifient sa mise en application, nous sommes allés à la rencontre de Camille, une des citoyennes à l'initiative de cette dynamique.

## Camille

La personne interrogée dans le cadre de cette interview a manifesté le souhait de garder son identité secrète et d'utiliser le pseudonyme "Camille"<sup>114</sup>. Celle-ci nous explique en quoi l'utilisation d'un pseudonyme est conforme à la philosophie du mouvement "TTIP Game Over".

*Camille est un nom passe-partout, tant féminin que masculin. Il permet de protéger l'anonymat de ceux qui veulent être protégés sans pour autant les stigmatiser. Par ailleurs, l'utilisation d'un pseudonyme permet d'éviter de personnifier le mouvement à travers un ou plusieurs porte-paroles. Les médias fonctionnent beaucoup via des leaders personnalisés. Or, les groupes qui répondent à l'appel TTIP Game Over sont souvent des mouvements autogérés qui refusent de s'inscrire dans cette vision hiérarchique.*

**Comment "TTIP Game Over" s'organise-t-il ?  
Comment le mouvement est-il structuré ?**

*Contrairement aux structures imposantes comme celles des syndicats, TTIP Game Over a un mode d'organisation horizontal et décentralisé. C'est un mouvement autonome et autogéré, de façon à ce que les gens se sentent impliqués dans l'action qu'ils mènent. L'objectif principal est de donner aux gens le sentiment qu'ils ont la capacité de changer le réel. Et cela se réalise par de l'action directe<sup>115</sup>. Selon moi, c'est un mode d'action qui politise plus les gens qu'une manifestation classique. On avait envie que les gens s'organisent, créent des groupes, s'impliquent et qu'ils fassent des réunions pour organiser des actions.*

**Pourquoi avoir opté pour une organisation décentralisée ? Qu'apporte ce mode d'action ?**

*Je pense que la décentralisation est une force. Elle permet la réalisation de plein de petites actions qui vont dans tous les sens. Un petit groupe ne pourrait pas tout contrôler. Pour autant que les groupes respectent la philosophie du mouvement, chaque collectif peut réaliser une action et se revendiquer de TTIP Game Over. La décentralisation permet également la dilution du pouvoir au sein de l'organisation. Personne ne peut s'approprier le mouvement.*

*Par ailleurs, les petits groupes sont beaucoup moins affectés par les interdictions de manifester. Pour une manifestation classique, les policiers n'ont qu'à appeler les organisateurs. Du coup, ces derniers subissent parfois une pression énorme. S'il y a 150 groupes qui ont tous autant de pouvoir, les interdictions sont beaucoup moins évidentes. C'est incontrôlable.*



<sup>106</sup> [ttipgameover.net/blog/](http://ttipgameover.net/blog/)

<sup>107</sup> Selon Camille, personne interviewée dans la suite de ce chapitre, les "groupes affinitaires" sont des collectifs de personnes qui partagent des idéaux communs et qui s'accordent sur un mode opératoire pour réaliser des actions. Ces groupes sont en quelque sorte les cellules autonomes qui composent TTIP Game Over.

<sup>108</sup> EZLN sont les initiales de "Ensemble Zoologique de Libération de la Nature".

<sup>109</sup> EZLN sont également les initiales de "Ejército Zapatista de Liberación Nacional", groupe révolutionnaire du Chiapas au Mexique qui influence le collectif de citoyens dont nous parlons par ses valeurs d'horizontalité et d'autogestion.

<sup>110</sup> En français : "Nous sommes la nature qui se défend". [www.youtube.com/watch?v=0RycxTYxArY](https://www.youtube.com/watch?v=0RycxTYxArY)

<sup>111</sup> [www.dailymotion.com/video/x3jo4m2](https://www.dailymotion.com/video/x3jo4m2)

<sup>112</sup> [www.youtube.com/watch?v=ANq4R4\\_SFno](https://www.youtube.com/watch?v=ANq4R4_SFno)

<sup>113</sup> [www.youtube.com/watch?v=H7eq0FpRZuA](https://www.youtube.com/watch?v=H7eq0FpRZuA)

<sup>114</sup> Les propos contenus dans cette interview ont été recueillis le 27 septembre 2016.

<sup>115</sup> L'action directe est une autre formule pour désigner la désobéissance civile.

## Qu'apportent ces actions par rapport aux formes traditionnelles de mobilisation ?

---

*Ces actions jettent un pavé dans la mare. Elles dérangent. Elles ne peuvent donc pas être ignorées comme le serait une manifestation légale. Ce sont des actions qui ont souvent un gros potentiel médiatique par leur aspect spectaculaire. Elles encouragent ainsi les médias à jouer leur rôle et à parler du sujet.*

*Pour les gens qui militent, c'est une manière de renouveler la contestation. Ce n'est pas péjoratif par rapport aux autres formes d'action. Marcher dans les rues a tout son sens, mais il y a une implication différente quand on risque de se faire arrêter pour un idéal, même si toutes les actions n'encourent pas un risque d'arrestation. Cette démarche demande quand même du courage. Elle montre la détermination des citoyens face à une question. Ils représentent aussi les milliers d'autres qui ont signé des pétitions.*

## Avec TTIP Game Over, vous parlez de "désobéissance civile", en quoi celle-ci est-elle légitime ?

---

*Elle est **légitime** parce qu'elle est notre dernier recours. Énormément d'initiatives ont déjà été menées. Les 3 000 000 de signatures envoyées à la Commission européenne ont été balayées. 2000 zones sont déclarées hors TTIP. Il y a eu des centaines de milliers de personnes dans les rues en Europe. Toutes les étapes qui existent en démocratie sont ignorées et les négociations continuent comme si de rien n'était.*

*Elle est aussi légitime car le TTIP est négocié de façon illégitime. Le processus antidémocratique des négociations justifie notre action. Un exemple : sur 100 rencontres que Cecilia Malmström, commissaire européenne au commerce, a eues avec des personnes ou des organisations externes, 80 se sont faites avec des lobbies privés. 10 seulement ont eu lieu avec la société civile. 10 autres avec des régions et autres entités territoriales. Il y a donc un réel problème.*

*Enfin, ces actions sont légitimes car elles constituent des moyens proportionnels à la menace.*

*La désobéissance civile est aussi **nécessaire** parce que les moyens en face sont énormes. Avec les lobbies des multinationales qui pèsent de tout leur poids, il faut des mesures plus efficaces que les formes traditionnelles de contestation. Ça ne veut pas dire que ces formes ne sont pas utiles, elles sont nécessaires et complémentaires, mais pas suffisantes.*

*La désobéissance civile est **pertinente** car elle a montré son efficacité par le passé.*

## Mettez-vous des limites à la désobéissance civile ? Y-a-t-il un minimum de règles au sein de votre mouvement ?

*L'utilisation de la violence est-elle un sujet que vous débattiez entre vous ?*

---

*On un consensus d'action inspiré d'autres mouvements comme celui de l'Alliance d'19-20. Dans celui-ci, on a mis en évidence cette notion de non-violence, mais celle-ci n'est pas toujours évidente à définir. Quand commence la violence ? Envoyer des paillettes sur quelqu'un, est-ce violent ? Les dégradations matérielles ou la peinture sur les murs sont-elles le résultat d'actions violentes ? C'est une question compliquée. Dès lors, on s'est accordé sur le fait que, tant que ces actions ne mettaient pas en danger l'intégrité physique des individus, elles étaient acceptables. Au-delà de ces questions, on veut aussi insister sur la violence de ces traités et du capitalisme qui créent des inégalités et tuent des gens chaque jour.*

*Dans le consensus d'action, nous rejetons également toute récupération par des mouvements nationalistes ou d'extrême droite. Enfin, nous veillons à ce que des discriminations ou des rapports de domination n'affectent pas les dynamiques internes des groupes affinitaires.*

## L'EZLN mène des actions qui ont également un potentiel artistique. On n'est pas loin du théâtre-action parfois. Qu'apporte la dimension ludique et esthétique des actions menées au sein de TTIP Game Over ?

---

*Nous mettons en place tout un arsenal d'humour. Ces actions sont comiques. La contestation est négative par essence, mais elle peut porter aussi de la joie, ce pour quoi on se bat aussi d'ailleurs. Le but est que les médias et les gens parlent de ces actions. L'humour, c'est l'un des meilleurs moyens.*

*L'humour amène aussi un cachet de sympathie au mouvement. On ne doit pas être nécessairement masqués pour mener des actions. L'humour et l'esthétique renforcent le potentiel d'adhésion des gens. L'humour contrebalance aussi une violence qui peut être perçue. Lorsque des personnes envahissent un lobby, cet acte peut être perçu comme violent. L'ambiance de jeu crée aussi une certaine émulation pour les participants.*

À côté de vos actions menées à Bruxelles, organisez-vous une coordination avec d'autres mouvements à l'étranger ?

*C'est un objectif parce que le TTIP concerne toute l'Europe. En plus, comme nous sommes basés à Bruxelles, le lieu des négociations, on a une responsabilité. C'est ici que sont les lobbies des grandes compagnies. Si à Bruxelles on n'est pas mobilisé, on ne peut pas se plaindre que personne ne le soit à Bratislava par exemple.*

*Les 11 et 12 septembre 2016, nous avons organisé une formation à l'action directe à laquelle étaient présents une centaine de participants. Le but était de s'entraîner en vue du round 2 d'actions au mois d'octobre. Parallèlement, il y avait un "training of trainers"<sup>116</sup> pour des internationaux afin de les amener à mobiliser dans leur pays. À cette occasion, il y avait, entre autres, des Allemands, des Anglais, des Espagnols, des Italiens, des Suédois, des Lituanais... Nous sommes aussi en contact avec d'autres groupes qui mènent des actions directes, comme "EndeGelaende"<sup>117</sup> en Allemagne.*

*Le renforcement se fait aussi par la diffusion des actions sur le site et les réseaux sociaux. La meilleure action sera celle qui fera le buzz. Le succès d'une action se mesure surtout par l'impact médiatique qu'elle aura.*

À côté de la posture défensive "contre le TTIP", affirmez-vous un projet de société alternatif ?

*Plein de gens qui manifestent ont des alternatives à proposer comme par exemple, l'agroécologie ou l'économie sociale. Cependant, la priorité reste la lutte contre le TTIP car, si ce traité passe, ces propositions ne pourront jamais voir le jour. Nous mettons toutefois en avant la justice sociale, la justice climatique et la question démocratique.*

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- La désobéissance civile peut être défendue comme une forme d'action à la fois légitime, en tant qu'ultime recours ; nécessaire, au regard des dangers que font peser une action politique sur les droits fondamentaux ; pertinente, par l'efficacité dont elle a fait ses preuves par le passé.
- La réflexion interne sur la façon dont fonctionne un groupe d'action apparaît comme un élément central. Par exemple, la décentralisation et l'autogestion dans les modes de décisions internes permettent de lutter contre les effets de captation du pouvoir à l'intérieur même du mouvement. Cette dimension est essentielle pour que le groupe reste cohérent par rapport aux valeurs qu'il défend.
- La manière dont un groupe est structuré peut également influencer l'efficacité des actions menées.
- Dans un mouvement qui promeut la désobéissance civile, il apparaît nécessaire de discuter et de débattre de la question de l'utilisation de la violence, pour une question de cohérence et de respect des principes éthiques indispensables à la vie en société. Un consensus d'action peut constituer un premier garde-fou.
- L'humour et l'art peuvent être utilisés à des fins politiques. Ils peuvent notamment renforcer l'émulation entre les participants à l'action, tout comme le potentiel d'adhésion des personnes extérieures au mouvement.

<sup>116</sup> Il s'agit d'une formation pour des formateurs à la désobéissance civile.

<sup>117</sup> EndeGelaende est un Groupe d'activistes écologistes qui mènent des actions de blocage de mines de charbon en Allemagne, grandes responsables du changement climatique.

## 2. D'autres voix, d'autres parcours

À côté des individus investis dans des actions spectaculaires, des personnes et des associations de tous horizons font progresser autrement le mouvement de résistance au TTIP. C'est le cas d'Hugo Périlleux Sanchez qui, à côté de son engagement dans l'Alliance d'19-20, s'est mobilisé dans sa propre commune, en qualité de conseiller communal. Jérôme Van Ruychevelt explique le rôle que peuvent avoir

les pratiques artistiques et le travail d'une association culturelle pour faire bouger les consciences. Enfin, Jérémie De Clerck, citoyen, employé dans une entreprise, évoque les origines de son indignation et sa transformation en actes concrets. Leurs champs d'actions permettent de susciter de nouvelles réflexions.

### Engagement d'un conseiller communal

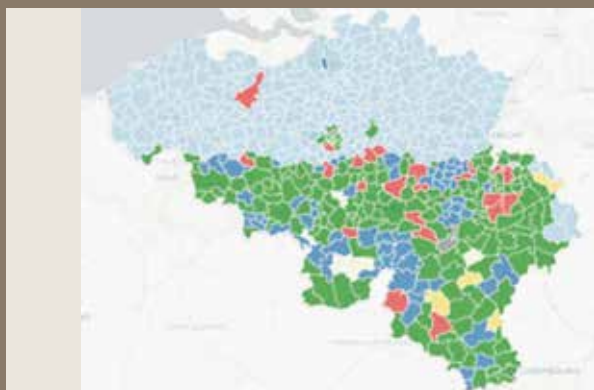
Hugo Périlleux Sanchez est conseiller communal et conseiller de police à la commune de Watermael-Boitsfort.

Quelles mesures avez-vous mis en place pour faire progresser la lutte contre l'instauration du TTIP ?

*La première étape a été de travailler avec les habitants dans l'objectif de déposer une motion au Conseil communal. Certains habitants étaient déjà mobilisés contre ces traités et je leur ai notamment montré une motion-type pour qu'ils puissent s'en inspirer pour rédiger un texte à soumettre au Conseil communal. Je les ai aussi mis en contact avec certaines personnes et leur ai transmis des informations sur le sujet. Bref, mon rôle a surtout consisté à accompagner le mouvement, en servant de relais vers les institutions. Cette motion a eu un impact décisif puisque la commune a par la suite voté une motion qui déclare la commune "hors TTIP et CETA"<sup>118</sup>.*

Quelle peut être la portée politique de cette déclaration ? Est-ce avant tout un acte symbolique ou bien, cette motion peut-elle être suivie d'une application réelle ?

*Il y a une hiérarchie des normes qui fait que si le TTIP est voté, il s'imposera quoi qu'il arrive aux communes. C'est donc une opération symbolique. Mais la symbolique est importante en politique. Ces déclarations permettent de mobiliser de nouveaux leviers d'action. Lorsque des partis politiques se sont positionnés contre le traité dans plusieurs communes, on peut mettre ces mêmes partis face à leurs contradictions à d'autres niveaux de pouvoir, au niveau des régions notamment. On peut forcer un peu la main de groupes politiques. La mobilisation a permis que les choses bougent. En 2013, beaucoup de représentants politiques se disaient en faveur des traités ; à présent, les opposants sont majoritaires en Wallonie.*



En Belgique, 48 communes se sont déclarées zones "hors-TTIP". Ces entités opposées au traité apparaissent en vert sur la carte. Elles font partie des plus ou moins 2000 entités territoriales opposées au traité en Europe<sup>119</sup>.



Mais que peuvent faire les régions et le Gouvernement fédéral face à un accord qui se négocie à un échelon international ? Quelle est la marge de manœuvre des institutions politiques belges ?

*Tout dépend de la procédure : est-ce un traité mixte ou non ? Si c'est le cas, toutes les entités fédérées de l'Union européenne doivent marquer leur accord par leur vote. Si ce n'est pas un traité mixte, c'est alors seulement la Commission européenne et le Parlement européen qui votent.*

*Le débat a justement été tranché au début juillet pour le CETA par la Commission européenne. Après que toutes les organisations se sont levées contre l'idée d'un traité non mixte en disant que son application aurait un impact sur la souveraineté des États, il a finalement été conclu que ce serait un traité mixte et cela, malgré la résistance de la Commission européenne. Si cette procédure s'applique au CETA, elle s'appliquera probablement aussi au TTIP. Les 27 États membres plus les régions devraient ainsi marquer leur signature pour qu'il passe. Dans le cas de la Belgique, tous les Parlements sont sur un pied d'égalité.*

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- Même si des projets politiques portent sur des enjeux globaux, une action locale peut avoir son importance. Par effet domino, une pression mise sur des élus communaux peut avoir des répercussions sur des élus régionaux qui, dans le cas de la Belgique, peuvent déboucher sur le blocage complet d'un traité international.
- Étant donné que ce sont les représentants politiques qui votent ou abrogent les lois, l'interpellation du monde politique doit demeurer un objectif prioritaire pour tout mouvement citoyen.

*Le fédéral, les régions et les communautés ont un réel pouvoir de blocage<sup>120</sup>. C'est pour cela qu'il faut mettre la pression sur ces institutions. Les communes ont dès lors un rôle à jouer.*

<sup>118</sup> La commune de Watermael-Boisfort fut la première commune de Belgique déclarée "hors TTIP" au mois de février 2015.

<sup>119</sup> [www.toutautrechose.be/ttip/communes-hors-ttip](http://www.toutautrechose.be/ttip/communes-hors-ttip)

<sup>120</sup> Le 16 octobre 2016, le refus de la Région wallonne de donner le feu vert au Gouvernement fédéral pour la ratification du CETA, a permis, à défaut d'avoir pu transformer radicalement la teneur de cet accord, d'apposer au texte des éléments de sauvegarde contraignants juridiquement qui pourraient permettre aux États de garder un certain contrôle sur les politiques publiques. Seul l'avenir et un recul nécessaire nous permettront d'évaluer le poids politique réel des ajustements opérés par les représentants politiques belges.



## L'action par la culture

Nous rappelons que Jérôme Van Ruychevelt travaille pour l'ASBL Z ! qui organise des projets socioculturels et artistiques, tels que le festival de musique Esperanzah !, dans le but d'encourager le métissage et l'ouverture culturels.

**Comment s'est manifesté l'engagement de votre asbl contre le TTIP ?  
Quelles actions avez-vous menées ?**

*La campagne contre le TTIP vient du Village des Possibles<sup>121</sup> d'Esperanzah !, composé en grande majorité par des bénévoles, avec lequel on a choisi une thématique, un slogan, un discours et des projets pour l'année. Toute cette démarche s'est faite en collaboration avec le CNCD-11.11.11 qui nous a apporté son expertise. Le slogan de l'année 2016 était "Chassons les vrais monstres". À travers celui-ci, on a voulu mettre en évidence le paradoxe qu'il y avait entre, d'un côté, la fermeture des frontières pour les réfugiés, les migrants et de l'autre côté, l'ouverture des frontières pour le libre-échange. Cette campagne s'est ensuite déclinée en différentes actions.*

*En dehors du festival Esperanzah !, il y a eu deux projets d'envergure. Tout d'abord, le court-métrage "Diversion" qu'on a écrit, produit et fait réaliser par un collectif d'artistes proche du festival. Après sa conception, on a organisé des projections dans divers endroits, comme au cinéma Cameo à Namur ou aux Riches-Clares à Bruxelles.*

### Diversion

"Diversion" est une science-fiction de sensibilisation qui raconte l'histoire d'Alan, en 2026. Ce jeune homme reste cloîtré, seul avec sa mère dans sa maison, à l'abri d'un monde extérieur qu'il juge menaçant. Un jour, il fait la connaissance de Shana, jeune militante qui se bat contre un traité transatlantique mis en place il y a 10 ans. Selon Nicolas Van Ruycheveld, réalisateur de ce court-métrage, cette histoire "questionne le paradoxe entre les replis culturels de plus en plus forts et une libéralisation économique sauvage et violente."<sup>122</sup> Dans cette atmosphère lourde et oppressante, l'éclat de lumière et d'espoir qui surgit de la pratique artistique laisse entrevoir d'autres mondes possibles.

*Le deuxième projet : une radio tirée par des chevaux de trait. Le but était de trouver des alternatives à ce que prône le libre-échange au niveau local. On a travaillé avec des Maisons de jeunes en faisant tout le tour de Floreffe à la recherche d'alternatives. On a rencontré des maraîchers et des coopératives, entre autre. À travers la radio-fiction, le but était de mettre en scène l'invasion des multinationales dans tous les rapports de la vie.*



Pendant le festival Esperanzah !, nous avons organisé plusieurs animations ludiques en relation avec le TTIP, notamment des workshops très pratiques mettant en avant des alternatives de terrain. Nous avons également programmé deux conférences dont l'une avec Antoine Delcourt, lanceur d'alerte de LuxLeaks<sup>123</sup>, la projection de "Diversion", des animations organisées par le CNCD-11.11.11 et un jeu de "chasse aux lobbies". Enfin, nous avons pu compter sur une pièce de théâtre "Il paraît que la vie est belle" qui traitait de sujets graves mais de façon totalement délirante.

**La musique, le théâtre, la radio-fiction, le cinéma... Dans votre approche, l'art semble avoir un rôle important à jouer par rapport aux enjeux de société. Dans "Diversion", la pratique artistique apparaît comme la source de la lucidité du protagoniste principal, sur le monde et son engagement. En quoi l'art et la fiction en général peuvent-ils réveiller les consciences ?**

En Chine, les autorités ont interdit pendant très longtemps la science-fiction, et certains observateurs se sont rendu compte qu'il y avait de moins en moins d'entreprises innovantes parce que les gens étaient en manque d'imagination. La fiction a ce pouvoir d'éclabousser les imaginaires. L'art permet de faire tomber des certitudes, des convictions profondes, parce qu'il travaille les émotions et les sentiments. L'art est au-delà du discours argumentaire. L'art permet de s'identifier à des situations, de faire écho à des expériences personnelles. Il change les perspectives. Je suis persuadé que l'art fait tomber des murs mentaux et peut réorienter des représentations du monde. La musique, une pièce de théâtre ou un court-métrage peuvent, chez un certain public, avoir beaucoup plus d'effets qu'un tract avec une série d'arguments.

De plus, l'art permet aussi de rassembler les gens en leur faisant vivre des émotions communes. Notre manière de promouvoir l'art a pour but de décroiser les gens, c'est ce que montre le court-métrage "Diversion". Alors que le néolibéralisme nous clive, sépare les individus les uns des autres, l'art et la culture ont un rôle extrêmement important.

**Vous dites que la culture rassemble et dépasse les clivages. Comment faites-vous pour intégrer des personnes issues de tous les milieux dans la réflexion sur des alternatives et la lutte contre les dangers comme le TTIP ?**

C'est une grosse préoccupation. On a bien conscience que le lexique utilisé dans la société civile militante ne parle pas toujours aux publics populaires dans leur diversité.

On y travaille. Par exemple, on a essayé de cibler les Maisons de jeunes de quartiers où on trouve plutôt des jeunes d'origine immigrée en difficulté. On a réalisé aussi des projets d'atelier d'écriture avec Kaer de Starflam<sup>124</sup>, le projet de radio-roulotte avec des Maisons des jeunes. On a aussi des partenariats avec des CPAS. Grâce aux articles 27, 1 200 personnes viennent à Esperanzah ! pour 5 euros. Des personnes réfugiées de FEDASIL<sup>125</sup> participent également au festival. Mais, la question est plus large : comment la société civile organisée peut-elle aller à la rencontre d'autres personnes avec le même contenu ? Le champ d'action est vaste et extrêmement difficile. On n'a pas toujours les clefs ou les bonnes personnes qui établissent des ponts.

Pour y parvenir, je pense qu'il faut intégrer dans notre approche, à la fois la lutte pour la reconnaissance des minorités et celle pour la redistribution des richesses. Il faut pouvoir épouser cette double préoccupation.



<sup>121</sup> Le Village des Possibles est un laboratoire de projets alternatifs attaché à l'organisation du festival de musique Esperanzah! qui a lieu chaque année à Floreffe au début du mois d'août.

<sup>122</sup> [www.esperanzah.be/commitment/diversion](http://www.esperanzah.be/commitment/diversion)

<sup>123</sup> Luxleaks est l'appellation d'un scandale financier. Celui-ci a révélé le contenu de plus d'une centaine d'arrangements fiscaux conclus entre le fisc luxembourgeois et plusieurs multinationales telles que Pepsi, Ikea, Amazon ou Apple.

<sup>124</sup> Starflam est un groupe de musique hip-hop francophone originaire de Bruxelles et de Liège.

<sup>125</sup> FEDASIL est l'agence fédérale pour les demandeurs d'asile. Elle comprend un réseau de 84 centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Belgique.



Selon Myriam Djegham, la sensibilisation doit intégrer les demandes et les envies exprimées par les gens avec qui les associations travaillent. Elle reconnaît toutefois les difficultés pour certaines personnes précarisées de se projeter dans un combat aussi abstrait et lointain que la lutte contre le TTIP.

Notre organisation, "Vie féminine", a fait un travail de réflexion exceptionnel avec des femmes issues de milieux populaires. L'association est partie des préoccupations de ces personnes. Celles-ci ont notamment produit des chansons ou des tee-shirts. Elles sont également montées sur le podium à l'issue d'une manifesta-

tion contre le TTIP. Ces actions montrent qu'avec les bonnes méthodes et le temps, on arrive tout autant à faire de la sensibilisation avec les milieux populaires qu'avec d'autres personnes de la petite ou moyenne bourgeoisie. Cependant, beaucoup de personnes sont dans une recherche d'emploi, d'un logement décent ou d'un accès correct aux soins de santé. Elles sont dans une situation telle qu'elles ne peuvent pas être disponibles. La capacité à se projeter dans du long terme est plus accessible à des personnes qui ne se posent pas la question : "qu'est-ce qu'on va manger ce soir ?" Ces personnes essayent de maintenir la tête hors de l'eau. Elles sont dans un combat au jour le jour.

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- Les pratiques artistiques telles que le cinéma, le théâtre ou la musique ont ce pouvoir de renverser les points de vue sur le monde. L'art, que ce soit pour celui qui le pratique ou celui qui le réceptionne, ouvre l'imaginaire et produit des effets sur l'imaginaire politique. Il laisse entrevoir d'autres mondes possibles. D'ailleurs, toute personne qui s'engage politiquement, travaille son imaginaire en formulant quelque part le souhait de transformer le réel en formulant un vœu qui commence par "Et si...". L'utopie comme l'art est traversée par une ouverture à l'altérité.
- L'art a également ce pouvoir de rassembler. Face à une émotion produite par une note de musique pendant un concert, les barrières sociales peuvent s'estomper, un moment du moins, pour laisser place à une vibration collective. Cette union produite par le vecteur artistique et le côtoiement d'autres récepteurs, peut, par la suite, être orientée vers une prise de position politique commune, si à l'émotion, est associé un message politique.
- Les projets artistiques peuvent constituer des manières d'intégrer des personnes issues de milieux populaires dans la réflexion autour d'actions militantes ou de projets de société alternatifs.
- Pour que les citoyens soient réceptifs et respectés, il est nécessaire d'intégrer, dans le combat militant ou en amont de celui-ci, les problématiques et les souhaits exprimés par ces personnes.
- Des contraintes matérielles empêchent certaines personnes en grande difficulté de s'investir et de se projeter dans des luttes politiques aussi abstraites que le TTIP. Dès lors, pour que chacun puisse exercer librement ses droits de citoyen à manifester et à participer à la construction de la société, il est indispensable de militer en faveur des droits économiques et sociaux. Comme le mentionne la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, les droits humains sont interdépendants et indivisibles.

## Entrée en militance d'un citoyen

Jérémy De Clerck est ingénieur. Il travaille dans le bureau d'étude de l'entreprise 3E qui est spécialisée dans la consultance des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il travaille plus spécifiquement à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que sur les énergies solaire et photovoltaïque.

### Qu'est-ce qui vous a amené à vous engager contre le TTIP ? Est-ce votre travail dans les énergies renouvelables ?

*Ce n'est pas du tout lié à mon domaine d'activité professionnelle, c'est un engagement privé. Tout a commencé le 15 mai 2014. Ce jour-là, grâce aux réseaux sociaux, je me suis rendu à une manifestation contre ces traités de libre-échange que je ne connaissais pas très bien à l'époque. J'avais simplement vu que la quasi-totalité de la société civile appelait à manifester. J'avais pris congé. J'étais venu aussi avec ma mère, quelques amis et des collègues.*

*Cette manifestation était assez calme. On était environ 1000 personnes. Et puis, à un moment donné, on a été 300 personnes à se faire arrêter, avec ma mère notamment, 62 ans à l'époque, comme si on était de dangereux délinquants. Selon les forces de l'ordre, on était dans une zone interdite. Cela faisait dix ans que je n'avais plus été dans une manifestation et là, je me retrouvais avec les menottes aux poings. C'était un peu surréaliste. Je suis resté 6 heures enfermé dans les casernes à Etterbeek.*

*Je réalisais qu'on n'était plus vraiment dans une démocratie. Je réalisais que je venais de me faire arrêter pour mes idées politiques.*

### Alors que vous n'aviez plus participé à une manifestation depuis de nombreuses années, pourquoi avez-vous décidé de vous engager contre le TTIP ?

*Si le TTIP passe, on met clairement les banques et les multinationales au-dessus de la démocratie, des États et des peuples.*

*Un aspect qui me dérange en particulier est l'organe de "coopération réglementaire"<sup>126</sup> qui pourrait vérifier si, chaque fois qu'un parlementaire veut proposer une loi, celle-ci ne contrevient pas aux intérêts des entreprises. C'est un déni total de démocratie. Il y a aussi ces cours d'arbitrage privées qui permettraient à des multinationales d'attaquer des États. Le TTIP concerne tous les aspects de nos vies. Au niveau environnemental, ce traité va favoriser l'exploitation de gaz de schiste, de sable bitumineux. Ce dernier élément rejoint mon activité professionnelle qui porte sur le développement des énergies renouvelables. À ce niveau, la COP21 et le TTIP sont en totale opposition.*

### Par la suite, comment votre engagement s'est-il traduit en action ?

*La manifestation a vraiment été le moment déclencheur. Le fait de me faire arrêter et les rencontres que j'y ai faites m'ont aidé à comprendre les enjeux de la question. Suite à cette manif, on s'est revu avec d'autres personnes. On a fait une réunion et on a lancé l'idée de faire un flashmob au centre commercial City 2 de la Rue Neuve à Bruxelles. On était 130. On avançait comme des zombies avec un bandeau sur lequel il était inscrit TTIP et puis on faisait un "Dying"<sup>127</sup> en mangeant du poulet au chlore. C'était impressionnant. On a fait une vidéo qui est devenue virale avec des milliers de vues<sup>128</sup>. C'était ludique et bien organisé, même si nous n'avions pas une grande expérience de la désobéissance civile. Les gens qui faisaient leurs courses dans le centre commercial étaient surpris et curieux.*

*J'ai aussi lancé une intervention citoyenne pour que Schaerbeek se déclare zone hors TTIP. 400 personnes ont signé une pétition. Au final, nous avons été très déçus que la commune ne se déclare pas zone "hors TTIP", mais nous avons tout de même obligé les partis politiques à se positionner, ce qui n'était déjà pas évident au départ.*

<sup>126</sup> Ce mécanisme fait l'objet d'une analyse dans le chapitre 2.

<sup>127</sup> Traduction : on faisait semblant de mourir.

<sup>128</sup> [www.youtube.com/watch?v=ANq4R4\\_SFno](http://www.youtube.com/watch?v=ANq4R4_SFno)

## Votre prise de position est-elle partagée par vos collègues ?

---

*Mon engagement n'est pas à l'image de l'entreprise pour laquelle je travaille. Mais je remarque que, la plupart du temps, quand j'en parle, les gens ne sont pas au courant de ce traité. Le TTIP reste une matière complexe. Par ailleurs, le fait d'être contre des politiques menées par l'Europe passe pour un comportement un peu populiste dans l'esprit des gens.*

## Essayez-vous également de faire progresser vos idées au sein de votre entreprise ? De quelle manière ? Observez-vous une évolution des mentalités ?

---

*J'en parle chaque fois qu'on fait une manifestation et qu'on fait un flashmob. J'envoie des vidéos à quelques collègues. Je mets aussi des affiches. Pour diffuser mes idées, je parle du fait que le secteur des énergies renouvelables serait clairement menacé. Mais je n'ai pas l'impression que ce soient cela qui représente l'argument déterminant. D'autres éléments ont plus d'impact : les mécanismes de coopération réglementaire, le système d'arbitrage privé, la nourriture de basse qualité, les OGM... etc.*

*Au début, la plupart des gens ne savaient pas ce qu'était le TTIP, comme moi d'ailleurs. À présent de plus en plus de personnes en ont déjà entendu parler. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, une fois au courant, peu*

*de personnes sont favorables à cet accord. Même au sein de ma famille dans laquelle certains sont plutôt convaincus par les vertus du libre-échange, je vois que les choses changent.*

## Au-delà de la contestation, est-il important de proposer des projets de société alternatifs ?

---

*La plupart des gens qui s'opposent au TTIP construisent déjà le monde qu'ils voudraient voir émerger. Ce sont des personnes qui achètent des produits locaux, de saison, en boycottant les supermarchés. Elles sont engagées dans les villes en transition par exemple. Il est faux de penser que les gens qui s'engagent sont dans la contestation uniquement. Des alternatives sont occupées à émerger avec "Hart Boven Hard" ou "Tout Autre Chose" notamment.*

## Quel message voudriez-vous envoyer à d'autres citoyens pour les inciter à vous rejoindre dans la mobilisation ?

---

*Il faut se battre contre l'inacceptable, l'inadmissible. Par ailleurs, il ne faut jamais s'endormir. Sans cela, ceux qui ont intérêt à ce que le système capitaliste néolibéral perdure vont tout faire pour le maintenir. En plus, la mobilisation peut avoir des effets. Comme le dit Bruno Poncelet du CEPAG, "les traités de libre-échange, ce sont des traités-vampires, ils craignent la lumière. Dès que vous les mettez dans la lumière, ils disparaissent."*

## QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

- Personne ne naît militant. Tout engagement à court ou à long terme est l'aboutissement d'un parcours individuel de vie qui conduit l'individu à un sentiment d'indignation suffisamment puissant pour qu'il débouche sur une action concrète.
- Les raisons d'une entrée en militance peuvent être multiples et varier d'une personne à l'autre. Les facteurs qui déclenchent un engagement peuvent être des arguments rationnels, des situations émotionnelles vécues ou encore un mélange des deux.
- Tout acte politique engagé par le citoyen comprend sa part de risque. Il y a tout d'abord le risque d'exposition publique qui peut déboucher sur une confrontation avec des personnes qui ne partagent pas les mêmes idées politiques. À cela, nous pouvons ajouter un risque par exemple d'arrestation dans le cas d'un acte de désobéissance civile.
- La mobilisation dans une action militante collective peut être une grande source de joie pour celui qui vit cette action.
- L'engagement peut également se faire au quotidien, que ce soit à travers des discussions avec ses collègues de travail ou avec sa famille.
- L'engagement de contestation n'est pas incompatible avec un engagement positif qui vise l'élaboration d'un autre monde.



### 3. Enseignements et perspectives futures

Comme nous l'avons déjà évoqué, la puissance de la mobilisation contre le TTIP en Belgique peut se mesurer à la fois par son impact sur les représentants politiques francophones et par le haut degré de sensibilisation des citoyens belges sur ces traités internationaux. La grande couverture médiatique des actions menées par la société civile est un autre indicateur de l'importante pression exercée par ce mouvement. Deux facteurs explicatifs peuvent nous éclairer sur l'ampleur prise par ce phénomène.

#### De la diversité

Lorsque l'on prend du recul sur le mouvement d'opposition aux traités transatlantiques, c'est une impression de grande diversité qui apparaît. Hormis une tranche relativement réduite de la société, des gens issus de toutes les couches de la population, des classes populaires aux classes moyennes, s'inquiètent de la possible application d'un tel accord. Cette large représentation de la population évoque d'autres mouvements qui ont émergé il y a quelques années, "Occupy Wall Street" à New-York ou "les Indignés" en Espagne en 2011. En Belgique, le combat actuel contre les négociations entourant le TTIP n'est pas loin de pouvoir s'approprier le slogan symbolique "nous sommes les 99%" scandé par le mouvement

*Hormis une tranche relativement réduite de la société, des gens issus de toutes les couches de la population, des classes populaires aux classes moyennes, s'inquiètent de la possible application d'un tel accord*

new-yorkais. Force est de reconnaître que ces nouvelles applications de politiques d'intensification du commerce international n'interpellent pas seulement des ouvriers ou des associations militantes, mais également des patrons de PME, des agriculteurs, des indépendants ou des cadres d'entreprises, toute une strate de la société dont on aurait pu croire qu'elle serait, *a priori*, acquiescées à des politiques de libre-échange.

## Une émulation contagieuse

Par ailleurs, l'émulation des personnes et des associations engagées dans ce combat n'est pas à sous-estimer dans l'ampleur prise par la mobilisation. Les personnes interviewées dans cette étude ont d'ailleurs laissé transparaître l'enthousiasme qu'elles avaient eu à mener des actions militantes, quelle que soit leur nature. Le fait de marcher ensemble dans la rue, de débattre ou d'organiser démocratiquement des actions constitue un vecteur de passion puissant capable de mener loin un mouvement. Cette joie du rassemblement et de la réappropriation de la politique par les citoyens contraste avec la solitude dont souffre un grand nombre de personnes isolées par les effets structurels du monde moderne. Cette allégresse commune<sup>129</sup> constitue dès lors, elle-même un acte militant dans un monde relativement cloisonné. Se retrouver entre personnes et associations issues de milieux différents, s'organiser, créer des projets pour peser sur le réel comporte un potentiel d'émulation contagieuse dont les effets politiques peuvent être énormes. Dans ce contexte, la créativité, l'humour et la pratique artistique déployés par certains activistes participent à cette dimension passionnelle.

La haute exigence d'une démocratie interne aux différents mouvements est une autre condition favorable à cette émulation. Le système d'autogestion à l'œuvre dans TTIP Game Over et les objectifs démocratiques poursuivis par l'Alliance d'19-20 ont favorisé la mise en place des conditions d'un sentiment d'émulation partagé et de joie indispensables pour que chaque militant se sente investi d'une énergie. Comme l'explique Frédéric Lordon<sup>130</sup>, économiste et philosophe, la politique n'est pas uniquement une affaire d'arguments rationnels qu'il suffirait de transmettre, encore faut-il créer les conditions d'une complexion affective particulière des corps pour que ces arguments se muent en actes concrets. S'ils ne la formulent pas de cette manière, c'est une dimension que beaucoup d'opposants au TTIP et au CETA semblent avoir intégrée.

*Se retrouver entre personnes  
et associations issues de milieux  
différents, s'organiser, créer des  
projets pour peser sur le réel  
comporte un potentiel d'émulation  
contagieuse dont les effets  
politiques peuvent être énormes*

## Des défis pour le futur

Au lendemain de cette période charnière que constitue la fin de l'année 2016, deux grands défis s'offrent aux militants qui luttent contre le pouvoir croissant des sociétés transnationales. D'une part, après des années de travail de longue haleine pour rassembler différentes composantes de la société autour d'une même lutte, il s'agit pour les militants de maintenir les espaces de convergence créés en anticipant les risques de dispersion. Une grande coalition nationale existe depuis peu, mais celle-ci demeure fragile par les divergences qui la traversent. La flamme a pris, le feu couve, encore faut-il entretenir les braises.

D'autre part, il importe de retrouver de nouveaux objectifs capables de fédérer les énergies. Tout mouvement engagé dans des actions militantes doit pouvoir se nourrir d'un espoir, celui notamment de voir advenir un monde meilleur. Sans se bercer dans l'illusion d'un grand soir, le moment est peut-être venu d'ouvrir des perspectives vers un autre monde possible, en associant à un discours de contestation, un discours résolument positif. Dans ce contexte, des mouvements citoyens comme "Tout Autre Chose" ou "Hart Boven Hard" ont déjà entamé ce processus. Comme le propose Michel Cermak : *"Pourquoi ne pas imaginer une large convergence des luttes en faveur d'un traité international contraignant qui chapeauterait tous les traités bilatéraux en vigueur et qui obligerait les sociétés transnationales à respecter les droits humains et l'environnement ?"* Bien entendu, le TTIP, mis à mal par la contestation qui s'élève sur les deux rives de l'Atlantique, est loin d'être enterré. Il requiert dès lors toujours une grande vigilance. Toutefois, la coalition des énergies (les plateformes belges et européennes, les millions de signataires européens, les communes et régions déclarées hors TTIP) constitue un terreau sur base duquel pourrait croître un nouveau projet tourné vers l'avenir.

<sup>129</sup> C'est de sens que l'on peut comprendre l'expression espagnole "alegria militante" régulièrement scandée par des personnes engagées dans la dynamique du TTIP Game Over.

<sup>130</sup> Frédéric Lordon, *Les Affects de la politique*, Broché, 2016.



*Pourquoi ne pas imaginer une large convergence des luttes en faveur d'un traité international contraignant qui chapeauterait tous les traités bilatéraux en vigueur et qui obligerait les sociétés transnationales à respecter les droits humains et l'environnement?*

**PEOPLE AND PLANET FIRST**

GREENPEACE

**POWER TO THE PEOPLE, NOT TO MULTATIONALS**

GREENPEACE

TTIP/CEFTA  
=  
DEMOCRACY

Thon Ho





# CONCLUSION

La première partie de cette étude, par la nécessaire mise en perspective du TTIP dans ces conditions d'émergence, a montré que les principes économiques et politiques qui régissent notre vie en société ne sont pas figés dans un ordre naturel auquel il faudrait nécessairement se résoudre. Lorsque certains promoteurs des accords de libre-échange incitent les opposants au réalisme, ils insinuent que la politique à l'œuvre derrière ces projets ferait partie du cours implacable des choses. Or, tout projet politique et économique formulé, quel qu'il soit, est une construction humaine que l'on peut situer dans un certain contexte. À cet égard, le TTIP et les autres accords de libre-échange n'échappent pas à cette analyse. Nous avons montré que ceux-ci s'inscrivent dans un contexte historique, géopolitique et idéologique que l'on peut définir. Si ces politiques sont des constructions, elles peuvent très bien faire l'objet de critiques ou de déconstructions au nom de principes politiques considérés comme nécessaires à l'épanouissement de chacun selon sa conception de la vie bonne.

Le respect de la démocratie et d'un certain nombre de protections sociales ou environnementales fait partie de ces principes de base. Nous avons vu que de nombreux citoyens, associations ou acteurs économiques émettent des craintes à ce sujet. Les démonstrations concernant le manque de transparence des négociations entourant le TTIP et les dangers qui pèsent sur l'environnement, le droit des travailleurs, la santé, la culture, les droits des femmes, l'économie locale ou la démocratie rendent légitimes et indispensables le(s) passage(s) à l'action.

Dans ce contexte, nous avons pu observer que de nombreuses personnes ou associations s'engagent à leur manière dans un mouvement traversé par la diversité. Au-delà de la question du TTIP, la pluralité des formes prises par la mobilisation nous conduit à une réflexion plus large sur l'engagement citoyen. La grande diversité des actions déployées par les acteurs engagés dans ce combat politique ne s'arrête pas au bulletin de vote déposé dans une urne en faveur d'un parti ou d'une personnalité politique. Les procédures de démocratie représentative doivent s'accompagner d'autres formes de participation à la vie collective pour que les décisions politiques coïncident au plus près des préoccupations et propositions formulées par les citoyens. La mobilisation contre le TTIP nous montre que de multiples voies, expériences souvent riches et épanouissantes pour ceux qui y prennent part, s'offrent à chacun pour prolonger son engagement de façon active : manifestations classiques, actions de désobéissance civile, interpellations d'élus communaux, éducation permanente, participation à des débats, rédaction de cartes blanches ou pratiques artistiques militantes constituent un échantillon du large éventail de possibilités d'action qui existent pour d'une part, éviter que les conditions de vie s'aggravent pour des millions de personnes et d'autre part, participer à l'émergence d'une société meilleure pour tous.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages

- Attac France, *De l'OMC au TAFTA : les naufragés du libre-échange*, Éditions Les liens qui libèrent, 2014.
- Commission Justice et Paix, *Capitalisme et extraction minière : un divorce nécessaire*, 2015.
- Dammane Charlotte, *Pourquoi Bruxelles brade l'Europe ?*, Hikari Éditions, 2015
- Étude du CNCD-11.11.11 réalisée par Arnaud Zacharie, Nicolas Van Nuffel et Michel Cermak, *Traité transatlantique (TTIP): cartographie d'un partenariat controversé*, juin 2015.
- Farah Frederic et Porcher Thomas, *TAFTA : L'accord du plus fort*, Éditions Broché, 2014.
- Jackson Tim, *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable*, Éditions De Boeck, 2010.
- Lordon Frédéric, *Les Affects de la politique*, Éditions Broché, 2016.
- Malchair Laure, *Et si l'économie nous parlait du bonheur ? Des indicateurs de prospérité citoyens*, Justice et Paix, Éditions Couleur Livres, juin 2013.
- Oxfam, *Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout*, janvier 2015.
- Piketty Thomas, *Le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Éditions du Seuil, 2013.
- Rawls John, *La théorie de la justice*, traduction française aux Éditions du Seuil, 1987.
- Röpke Wilhelm, *La Crise de notre temps*, Paris, Éditions Payot, 1962.
- Rosanvallon Pierre, *Le libéralisme économique : histoire de l'idée de marché*, Éditions du Seuil, 1989.

## Articles

- Concil of the European Union, *Directives for the negociation on the Transatlantic Trade and Investment Partnership between European Union and United States of America*, octobre 2014.
- De Gucht Karel, *The Transatlantic Trade and Investent Partnership : Where do we stand on the hottest topics in the current debate ?*, janvier 2014.
- Jennar Raoul-Marc, *Le grand marché transatlantique se fait justice lui-même*, dans "Le Manuel d'économie critique", hors-série du Monde diplomatique, 2014.
- Jennar Marc-Raoul et Barlow Maude, *Le fléau de l'arbitrage international*, dans Le Monde diplomatique, février 2016.
- Noleti Léo, *À Bruxelles, L'écran de fumée de la consultation publique*, dans Le Monde diplomatique, juillet 2014.
- Rottier Frédéric, *Le Traité transatlantique, la mondialisation et le projet européen*, dans la revue "En Questions", mars 2015.
- Wallach Lori, *Retour sur les promesses de l'ALENA. Les Mirages du libre-échange*, dans Le Monde diplomatique, juin 2015.

## Documentaires

- Arte Documentaire, *Le capitalisme. Adam Smith. L'origine du libre-marché*, 2015.
- Dion Cyril, Laurent Mélanie, *Demain*, société distribution : Mars Distribution, 2015.
- Perret Gilles, *Ma mondialisation*, société distribution : Les films du Paradoxe, 2006.

## Interviews

- *Camille* (pseudonyme), le 7 octobre 2016, à Saint-Josse.
- *Cermak, Michel*, le 27 octobre 2016, à Bruxelles.
- *De Clerck, Jérémie*, le 6 octobre 2016, à Bruxelles.
- *Deplae, Arnaud*, le 13 octobre 2016, à Wierde.
- *Djegham, Myriam*, le 11 octobre 2016, à Bruxelles.
- *Hollands, Luc*, 12 octobre à 2016, à Teuven.
- *Lixon, Anne*, le 10 octobre 2016, à Schaerbeek.
- *Périlleux, Sanchez Hugo*, le 12 septembre 2016, à Ixelles.
- *Van Ruychevelt, Jérôme*, le 7 octobre 2016, à Saint-Josse.
- *Verheecke, Lora*, le 12 septembre 2016, à Bruxelles.

## Sites Internet

- [www.rtb.be](http://www.rtb.be)
- [www.wto.org](http://www.wto.org)
- [www.cncd.be](http://www.cncd.be)
- [www.toutautrechose.be](http://www.toutautrechose.be)
- [www.hartbovenhard.be](http://www.hartbovenhard.be)
- [www.reseauades.net](http://www.reseauades.net)
- [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)
- [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)
- [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)
- [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com)
- [www.d19-20.be](http://www.d19-20.be)
- [www.altersummit.eu](http://www.altersummit.eu)
- [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)
- [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be)
- [www.greenpeace.org](http://www.greenpeace.org)
- [www.corporateeurope.org](http://www.corporateeurope.org)
- [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)
- [www.cancer-environnement.fr](http://www.cancer-environnement.fr)
- [www.levif.be](http://www.levif.be)
- [www.sdworx.be](http://www.sdworx.be)
- [www.ttipgameover.net](http://www.ttipgameover.net)
- [www.esperanzah.be](http://www.esperanzah.be)
- [www.toutautrechose.be](http://www.toutautrechose.be)
- [www.no-transat.be](http://www.no-transat.be)
- [www.stopttip.be](http://www.stopttip.be)
- [www.demain-lefilm.com](http://www.demain-lefilm.com)

## Capsules vidéo

- [www.youtube.com/watch?v=bT8sFygU8fY](http://www.youtube.com/watch?v=bT8sFygU8fY)  
Interview de Claude Levi-Strauss en 2011.
- [www.youtube.com/watch?v=0RycxTYxArY](http://www.youtube.com/watch?v=0RycxTYxArY)  
Extrait d'une émission de TV5 Monde en 2016, *EZLN : des citoyens masqués pour plus de transparence*.
- [www.dailymotion.com/video/x3jo4m2](http://www.dailymotion.com/video/x3jo4m2)  
Dynamique TTIP Game Over. Piratage de l'écran publicitaire de la place De Brouckère à Bruxelles en 2016.
- [www.youtube.com/watch?v=ANq4R4\\_SFno](http://www.youtube.com/watch?v=ANq4R4_SFno)  
Dynamique TTIP Game Over. Flashmob Stop TTIP, Rue Neuve, à Bruxelles, en 2016.
- [www.youtube.com/watch?v=H7eq0FpRZuA](http://www.youtube.com/watch?v=H7eq0FpRZuA)  
Dynamique TTIP Game Over : action "Petitpatapont" à Bruxelles, en 2016.

La mobilisation contre le TTIP a éclaté au grand jour en 2016. Dans la plupart des pays d'Europe, des personnes se sont levées contre ce projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. La question des traités économiques transatlantiques s'est même frayé une place centrale au cœur des agendas politiques et médiatiques belges à la fin du mois d'octobre de cette même année.

Quelles leçons tirer des actions déployées en Belgique contre ce traité ? Comment analyser ce mouvement de protestation particulièrement puissant et fécond en initiatives citoyennes ou associatives dans notre pays ? Quelles peuvent être les conditions de réussite d'un mouvement de luttes citoyennes ? Quelles voies d'action privilégier

pour les luttes futures ? Ces dernières questions nous amènent, entre autres, à nous interroger sur la place de la pluralité des formes d'action dans une dynamique de résistance citoyenne.

En tentant de répondre à ces questions, nous nourrissons l'espoir, d'une part, d'apporter certains repères à tout citoyen désireux de s'engager sur les chemins de la militance et d'autre part, d'enrichir le questionnement des personnes déjà impliquées sur le terrain qui désireraient élaborer des actions futures, que celles-ci visent l'arrêt des négociations de traités commerciaux ou un autre combat en faveur des droits humains.



Commission Justice et Paix  
francophone de Belgique, asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles - Belgique  
Tél. +32 (0)2 738 08 01

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

